

Ville de Taulignan

À la découverte de l'Atelier Musée de la Soie en Drôme Provençale



Plan Local d'Urbanisme

Révision n°1

**DIAGNOSTIC COMMUNAL
ETAT INITIAL DE L'ENVIRONNEMENT**

Synthèse et enjeux

Réunion avec les élus municipaux – 7 juillet 2021

PLU



URBA2P



A. Synthèse du diagnostic communal

I. Contexte réglementaire et positionnement territorial

II. Contexte socio-économique

III. Analyse paysagère et patrimoniale

IV. Analyse urbaine et foncière

Lois et Documents Etat

Socle législatif
et
réglementaire

SDAGE Rhône Méditerranée 2016-2021 approuvé le 21 décembre 2015 (SDAGE 2022-2027 en cours)

SAGE du LEZ en cours d'élaboration (périmètre défini le 9 mars 2012)

SRADDET Auvergne Rhône Alpes approuvé le 10 avril 2020

Plan de Gestion des Risques Inondation du Bassin Rhône-Méditerranée approuvé le 7 décembre 2015

PNR des Baronnies Provençales de 2015 (97 communes)

SCOT Schéma de Cohérence Territoriale Rhône-Provence-Baronnies

périmètre arrêté le 27 mai 2016,

EN COURS - SCOT PRESCRIT le 27 avril 2021

Servitudes d'Utilité Publique

A4 : Libre passage sur les berges des cours d'eaux
AC1 : Temple protestant
AC2 : Enceinte fortifiée
AS1 : protection sanitaire des captages et forage (5)
I4 : Ligne 63kV Fugerolle-Montmartel
PM1 : PPRi du bassin versant du Lez (approuvé le 18.12.2006)
PT3 : câbles de télécommunication (2)

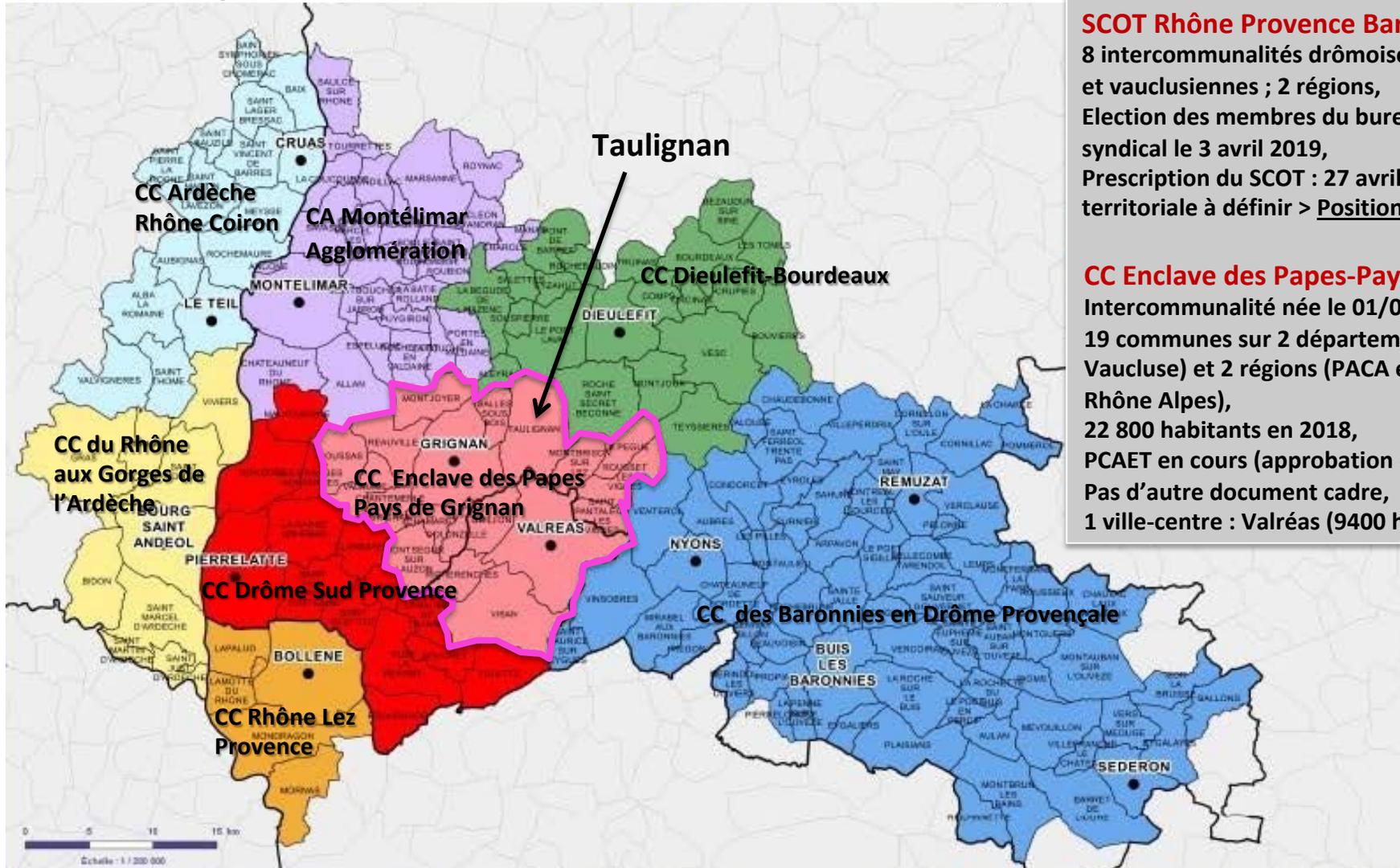
Communauté Commune Enclaves des
Papes – Pays de Grignan



PCAET –
Plan Climat Air Energie Territorial
(en cours d'étude)

PLU Plan Local d'Urbanisme

Périmètre du Syndicat mixte du SCOT Rhône Provence Baronnies



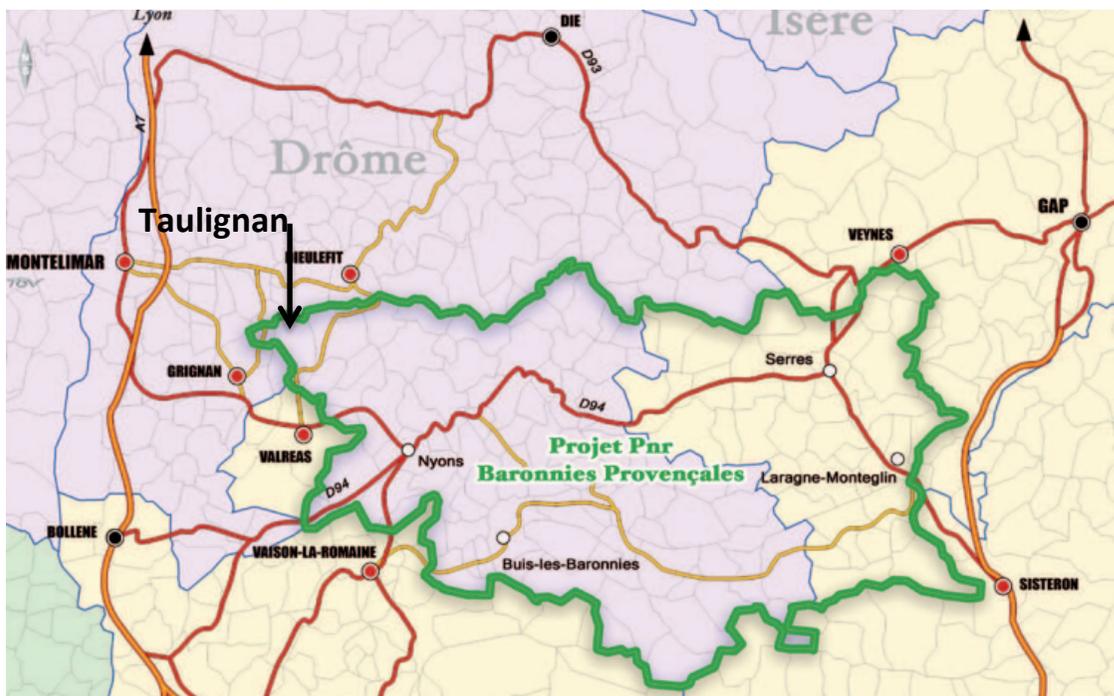
SCOT Rhône Provence Baronnies :
8 intercommunalités drômoises, ardéchoises et vauclusiennes ; 2 régions,
Election des membres du bureau du comité syndical le 3 avril 2019,
Prescription du SCOT : 27 avril 2021 (armature territoriale à définir > Positionner Taulignan).

CC Enclave des Papes-Pays de Grignan :
Intercommunalité née le 01/01/2014,
19 communes sur 2 départements (Drôme et Vaucluse) et 2 régions (PACA et Auvergne Rhône Alpes),
22 800 habitants en 2018,
PCAET en cours (approbation courant 2021),
Pas d'autre document cadre,
1 ville-centre : Valréas (9400 hab).

Charte du PNR des Baronnies Provençales Objectifs 2027

La charte décline 3 ambitions et 12 orientations ou objectifs stratégiques. Parmi elles, certaines pourraient orienter le projet PLU de Taulignan.

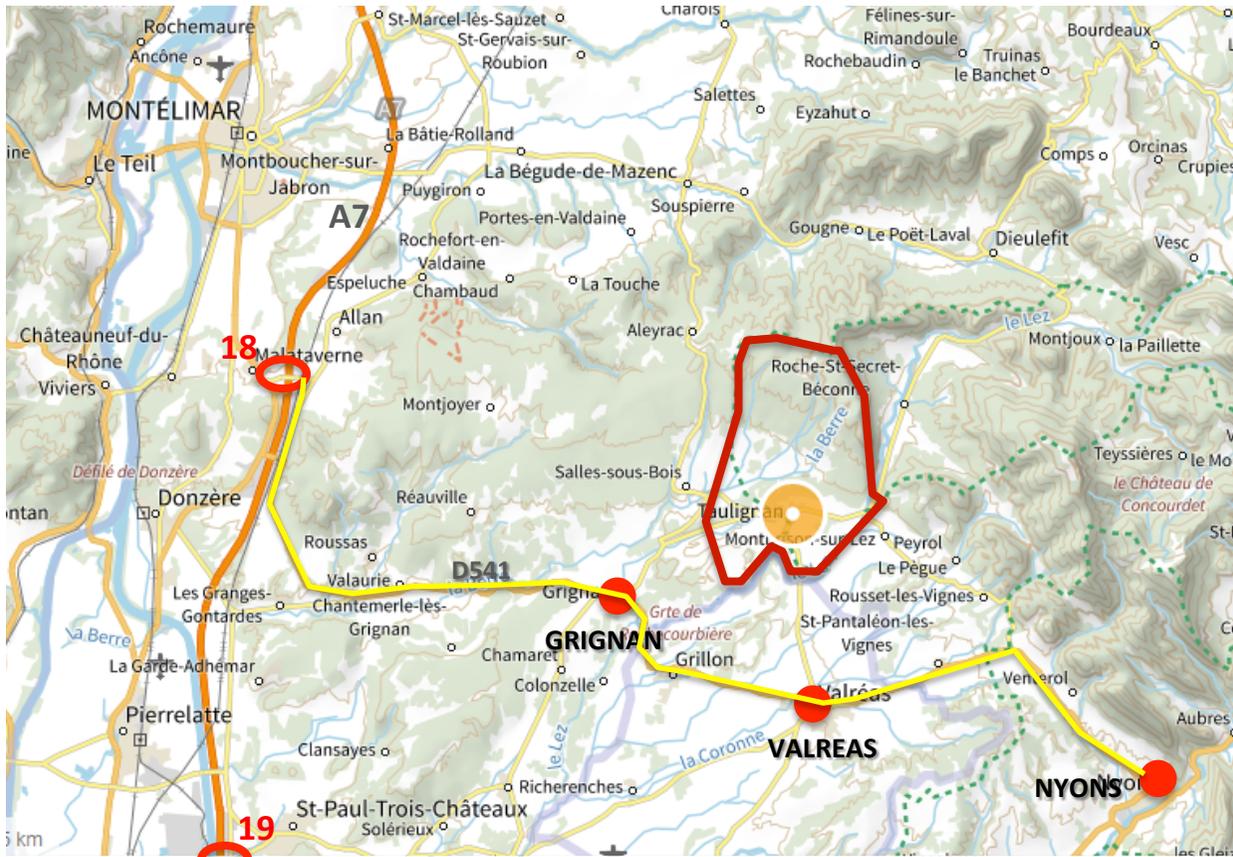
Périmètre du Parc Naturel Régional des Baronnies Provençales



- mesures en faveur du **maintien de l'activité agricole** > prévoir des dispositions réglementaires pour protéger les terres agricoles et accueillir de nouveaux exploitants.
- connaître la **ressource en eau** > préciser dans le diagnostic l'état de la ressource en eau et justifier le projet au regard de cet indicateur.
- mesures pour protéger le **patrimoine culturel** > inventaire et protection des éléments de patrimoine > justifier au PLU les critères d'inventaire et de la servitude de protection.
- mesures en faveur des **circuits courts** > engager le débat entre élus sur les outils possibles pour favoriser ces circuits courts (cantine scolaire, point de vente..)
- pratique en faveur des **sports nature** > préciser le tracé des chemins ruraux dans le PLU
- mesures en faveur des **performances écologiques de l'habitat + sobriété énergétique des bâtiments+ qualité architecturale** > engager le débat entre élus + dispositions réglementaires au PLU.
- **pluriactivité et télétravail** > stratégie économique à mentionner dans les orientations politiques du projet.

I. CONTEXTE

Position géographique et mobilités

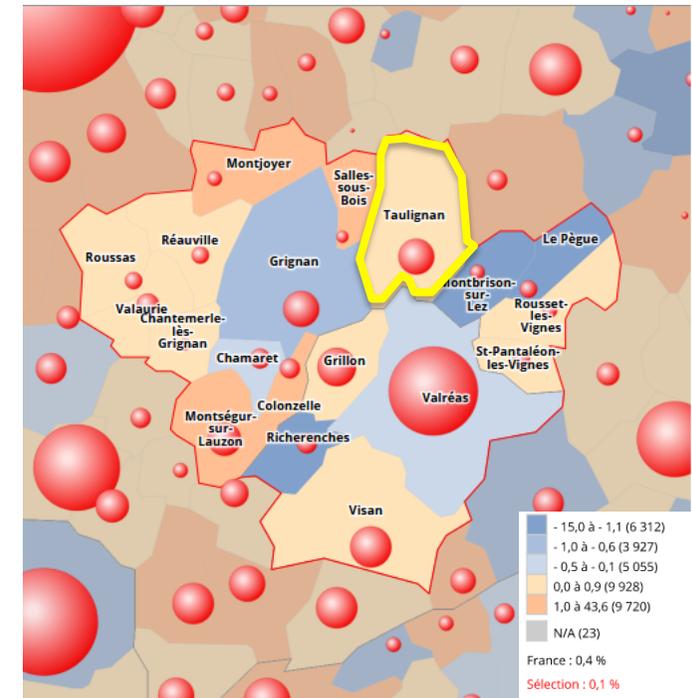


TAULIGNAN :

- A 35 min (28 km) de la Gare de Montélimar (TER à destination de Valence / Lyon - Avignon / Marseille – Aubenas / Privas ET TGV à destination de Paris)
- Lignes Car Région Express 71 et 36 (scolaires) MONTE LIMAR – NYONS (environ 4 à 8 arrêts / jour)
- A environ 30 min des échangeurs n°18 (Montélimar Sud) et 19 (Bollène) de l'autoroute A 7,
- Réseau de Routes départementales :
D 14 > GRIGNAN (10 min) / D 47 > VALREAS (10 min) / D24-D538 > DIEULEFIT (20 min) > NYONS (20 min)
D 14 – D 541 > MONTE LIMAR (40 min)

CC EPPG – Poids de population et dynamiques Démographiques entre 2012 et 2017

NB. Grignan (1560 hab; -0,8%) ; Taulignan (1650 hab; +0,3%)
Grillon (1740 hab; +0,2%) ; Visan (1960 hab; +0,7%); Valreas (9400 hab)



L'offre de services et commerces sur la CC EPPG :

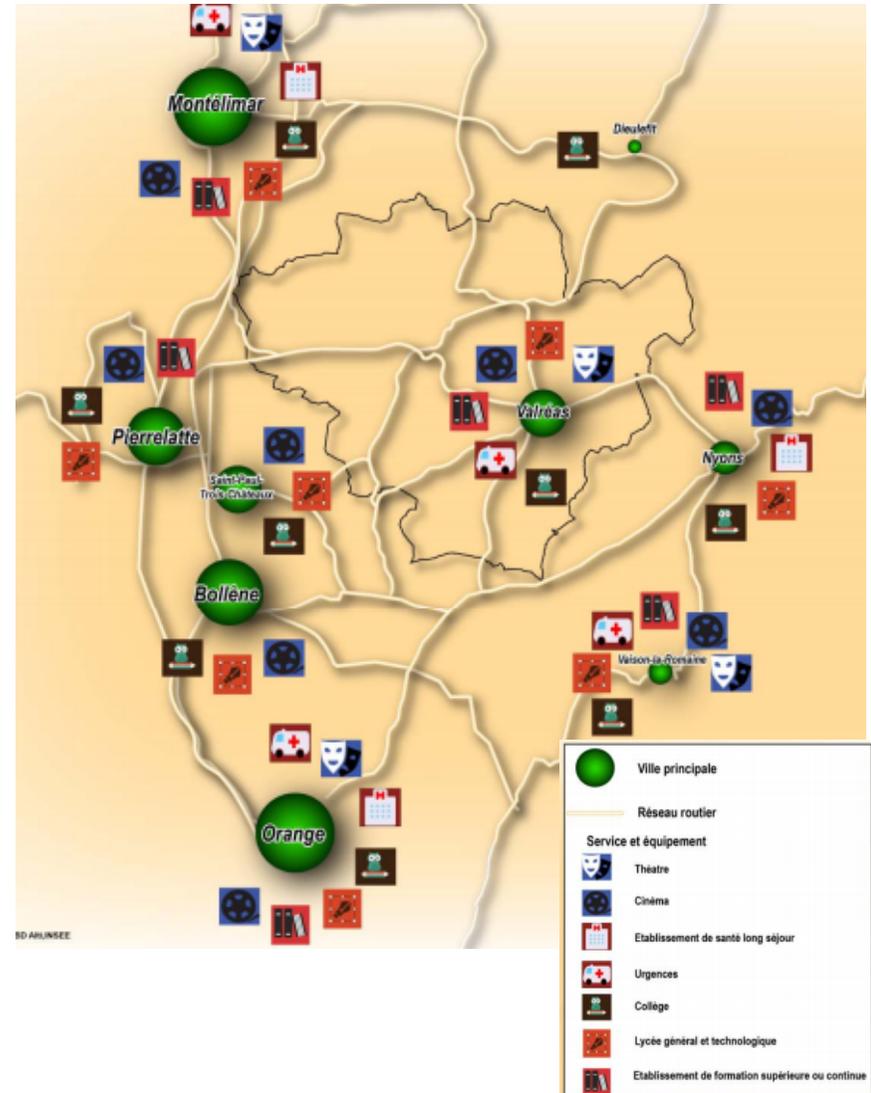
Plusieurs communes dont Taulignan qui offrent **un niveau de services, d'équipements et de commerces de proximité satisfaisant** pour les besoins du quotidien. A noter , une offre récente de services de santé de proximité sur Taulignan qui participe à conforter l'offre médicale sur la CC globalement sous dimensionnée.

Valréas , ville-centre, offre un niveau de services et de commerces supérieurs malgré une diminution récente de l'offre : 2 lycées, un centre d'urgence (capacité limitée), théâtre, stade d'athlétisme, piscine (fermeture provisoire?), salle de combat, commerces dont le rayonnement dépasse la CC EPPG (hypermarché, bricomarché).

Grignan, offre de commerce complémentaire (Intermarché).

Des polarités urbaine extérieures : Nyons, Saint-Paul-Trois-Châteaux, Montélimar, Pierrelate, Bollène, Orange. Ces Villes offrent des équipements structurants complémentaires (enseignement, santé, commerces..)

Services et équipements structurants (étude CCEPPG – octobre 2015)



II. Population

Les principaux indicateurs démographiques

1 677 Habitants* à Taulignan en 2017
22 857 habitants sur la CC EPPG

+ 27 habitants supplémentaires entre 2012 et 2017
 (+ **5 à 6 habitants / an**)
 contre **+ 25 habitants / an** entre 1975 et 1990
+ 98 habitants sur la CC EPPG entre 2012 et 2017

+ 0,3% de croissance démographique entre 2012 et 2017
 (uniquement dû au solde migratoire > SN = 0%)

- > Bilan des naissances / décès qui s'annule 2012 - 2017
 Croissance démographique qui s'appuie sur un **bilan des entrées / sorties** positif sur la dernière période.
- > Taille moyenne des ménages qui se stabilise
 autour de **2,08 pers / ménage** en 2017

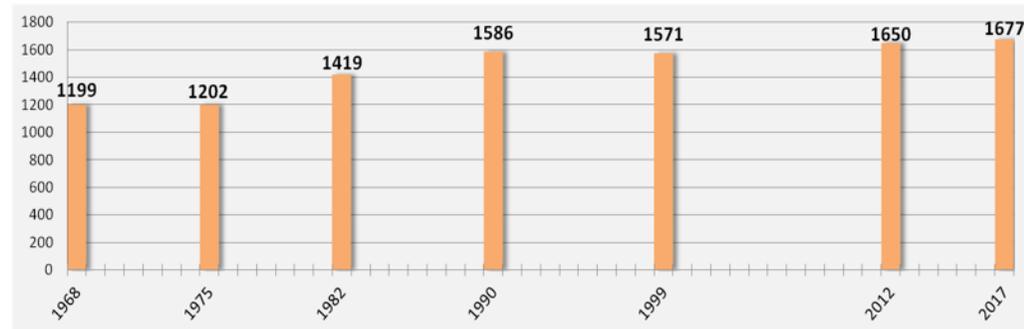
Evolution de la taille des ménages				
Années	1990	1999	2012	2017
Taulignan	2,6	2,3	2,1	2
CC EPPG	2,7	2,5	2,3	2,2
Département de la Drome	2,6	2,4	2,3	2,2

* Population municipale : occupants des RP

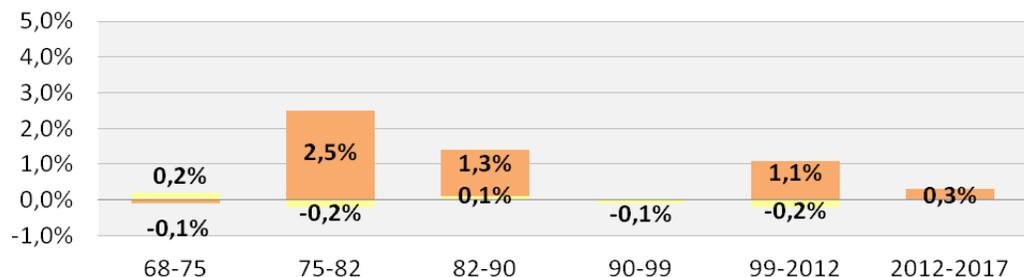
NB : En orange, valeurs CC Enclave des Papes Pays de Grignan

Diagnostic

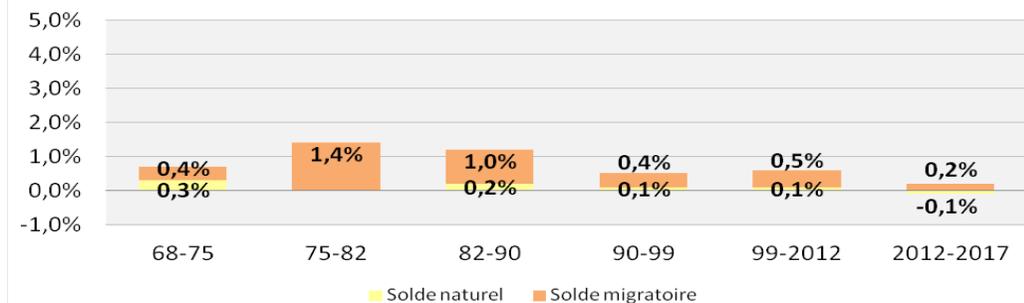
Taulignan – évolution de la population depuis 1968



Taulignan – indicateurs démographiques



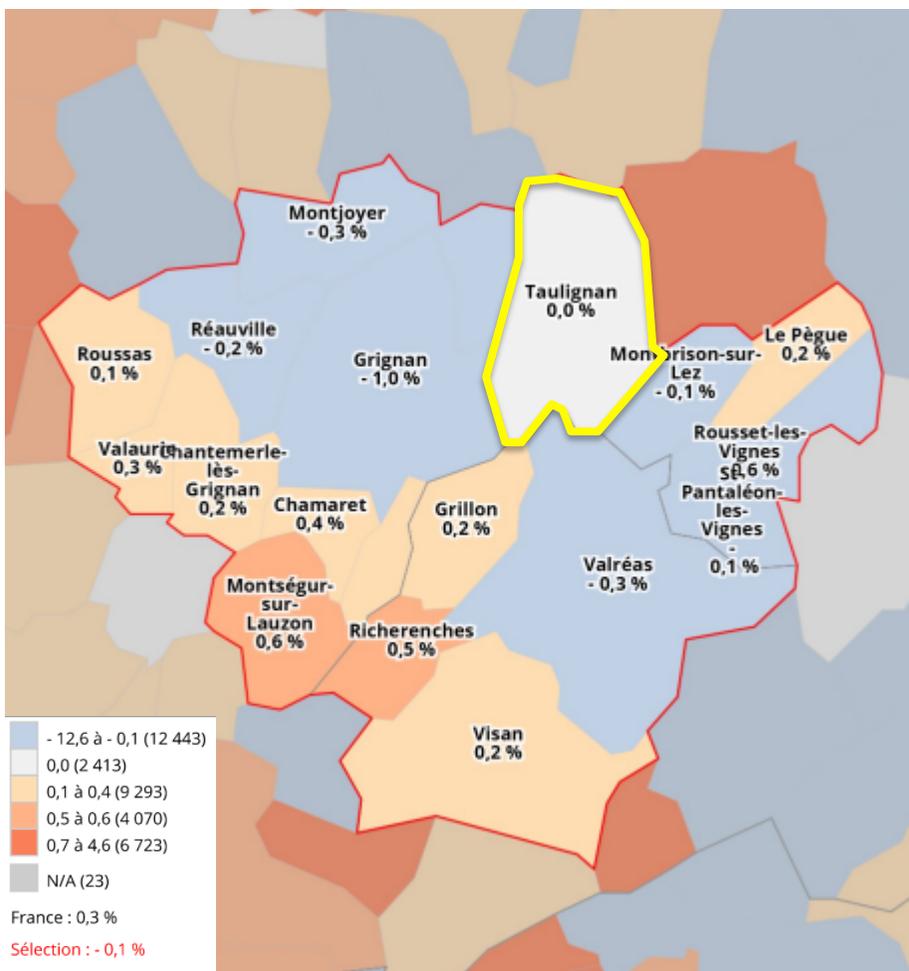
CC EPPG – indicateurs démographiques



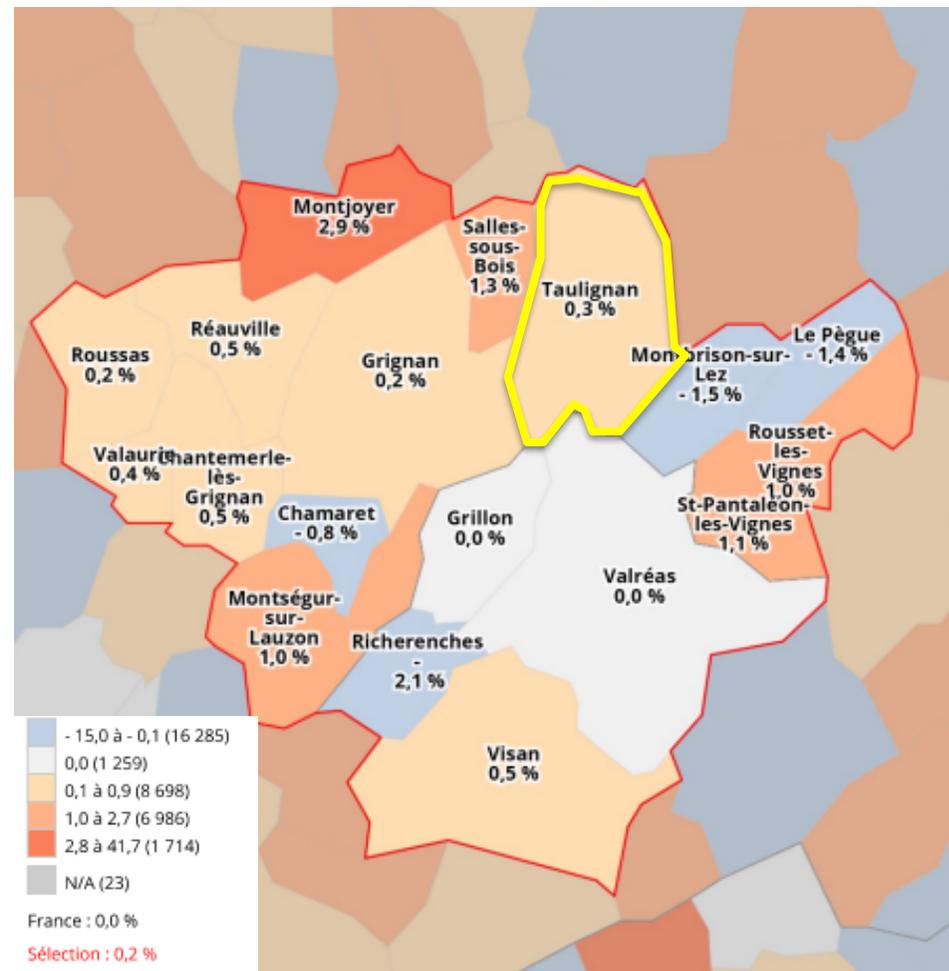
II. Population

Le contexte démographique de la CC EPPG

CC EPPG – solde naturel* entre 2012 et 2017

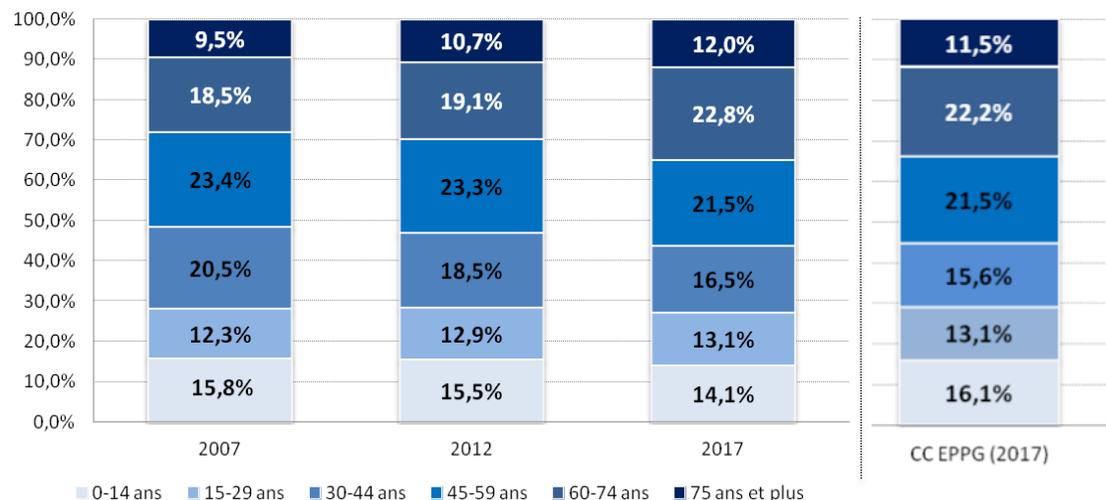


CC EPPG – solde migratoire* entre 2012 et 2017



* Evolution annuelle moyenne (%)

Taulignan – vieillissement de la population se poursuit



1/3 des habitants de Taulignan ont **+60 ans** en 2017 (contre 30% en 2012 et 28% en 2007)

Le vieillissement de la population se poursuit également à l'échelle de la CC EPPG

1/3 des habitants de la CC EPPG ont **+60 ans** en 2017 (contre **30% en 2012 et 25% en 2007**)

Taulignan – composition des familles en 2017

Taulignan 2017		
Famille monoparentales	66	12,9%
1 enfant	35	
2 enfants	25	
3 enfants	5	
4 enfants et plus	0	
Couples sans enfant	294	57,4%
Couples avec enfant	152	29,7%
1 enfant	96	
2 enfants	40	
3 enfants	15	
4 enfants et plus	0	
TOTAL Famille	511	100,0%

39% de ménages d'1 personne en 2017 (314 personnes seules contre 210 environ en 2012)
33% en 2017 contre 30,5% en 2012

511 familles en 2017 (dont **57%** sans enfant)
31,7% en 2017

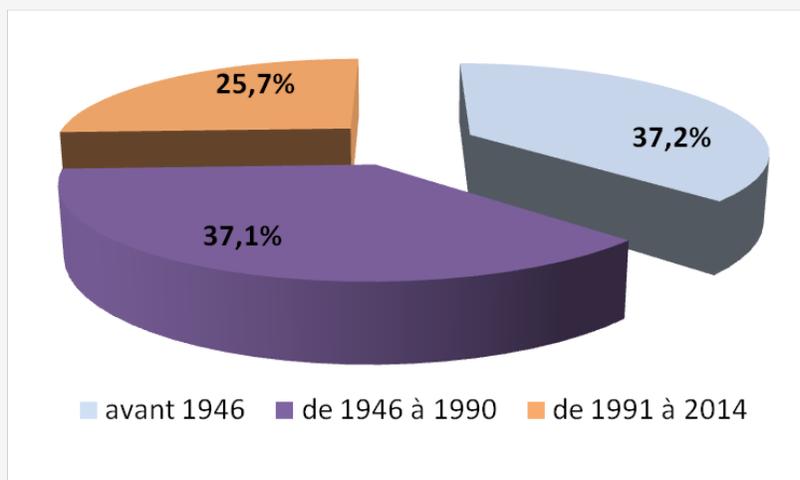
NB : En orange, valeurs CC Enclave du Pape Pays de Grignan

Taulignan – Evolution du parc de logements

Données INSEE

Années	1975	1982	1990	1999	2012	2017
Résidences principales	395	492	578	651	757	804
Taux d'évolution		24,6%	17,5%	12,6%	16,3%	6,2%
Variation annuelle		3,5%	2,2%	1,4%	1,3%	1,2%
		13,8 logts/an	10,8 logts/an	8,1 logts/an	8,2 logts/an	9,4 logts/an
Résidences secondaires	77	159	115	139	199	204
Logements vacants	49	60	36	39	101	115
Total logements	521	711	729	829	1057	1122

Age du parc



804 résidences principales en 2017, soit environ **72% des logements**

+ 47 résidences principales entre 2012 et 2017, soit environ **9,5 RP/an**
+395 RP 2012 – 2017
 soit environ **80 RP/an**

10% de vacance en 2012 et 2017 (contre 5 % en 1999)
11% sur la CC EPPG

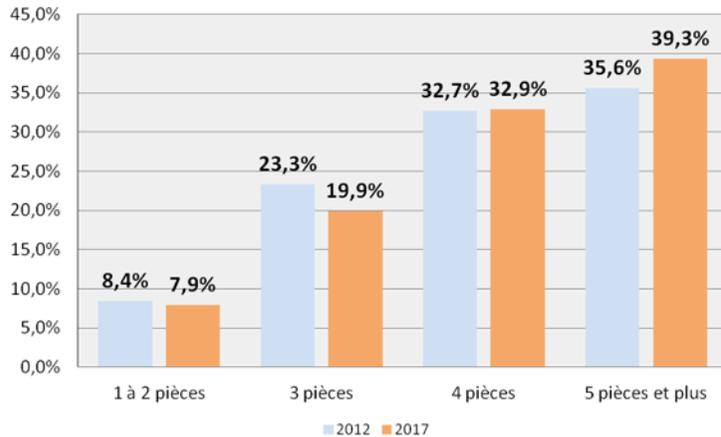
18% de résidences secondaires environ depuis 20 ans
12,5% environ sur la CC EPPG
 depuis 10 ans

37% Logements dits « anciens »
 417 logements

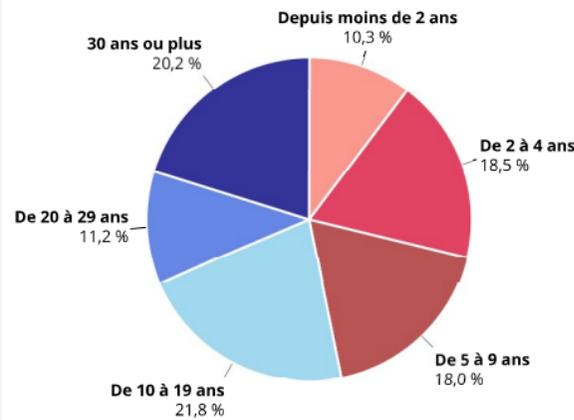
NB : En orange, valeurs CC Enclave du Pape Pays de Grignan

Taulignan – composition du parc de résidences principales en 2017

Evolution de la taille des logements



Ancienneté d'emménagement des ménages en 2017



- 67%** de propriétaires (contre 66% en 2012)
65% contre 64% en 2011
- 19%** de logements collectifs (contre 16% en 2012)
19 % sur la CC EPPG
- 72%** de logements +4 pièces (contre 68,4% en 2012)
74% contre 73,4% en 2012
- 29%** des ménages ont emménagé sur la commune depuis moins de 4 ans,
28,5% sur la CC EPPG
- 1/3** des ménages ont emménagé sur la commune depuis plus de 20 ans
- 1/2** des ménages habitent le même logement depuis plus de 10 ans (**400 ménages**)

NB : En orange, valeurs CC Enclave du Pape Pays de Grignan

39 Logements locatifs sociaux en 2017
soit **5%** des RP
36 LLS au 1^{er} janvier 2020 (source RPLS)

+ **14** LLS entre 2012 – 2017

500 Logements locatifs sociaux en 2017
soit **5%** des RP aussi

+ **69** LLS entre 2012 – 2017
(17% des logt réalisés)

Données de la commune au 19 mai 2021

Deux bailleurs qui gèrent 42 logements :

- HABITAT DAUPHINOIS : 17 LLS (3 opérations de 2012 et 2014)
- DROME AMENAGEMENT HABITAT : 25 LLS (3 opérations de 1967, 1997 et 1986)
+ 4 logements de la commune
+ 4 logements gérés par l'ass. CAMPHILL LE BEAL (1977)

Soit au total **50 logements** à loyers plafonnés

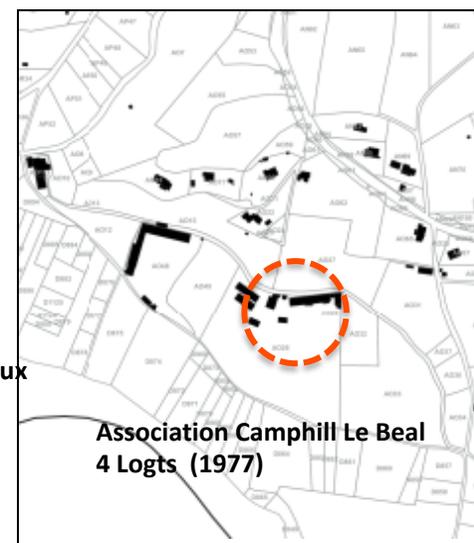
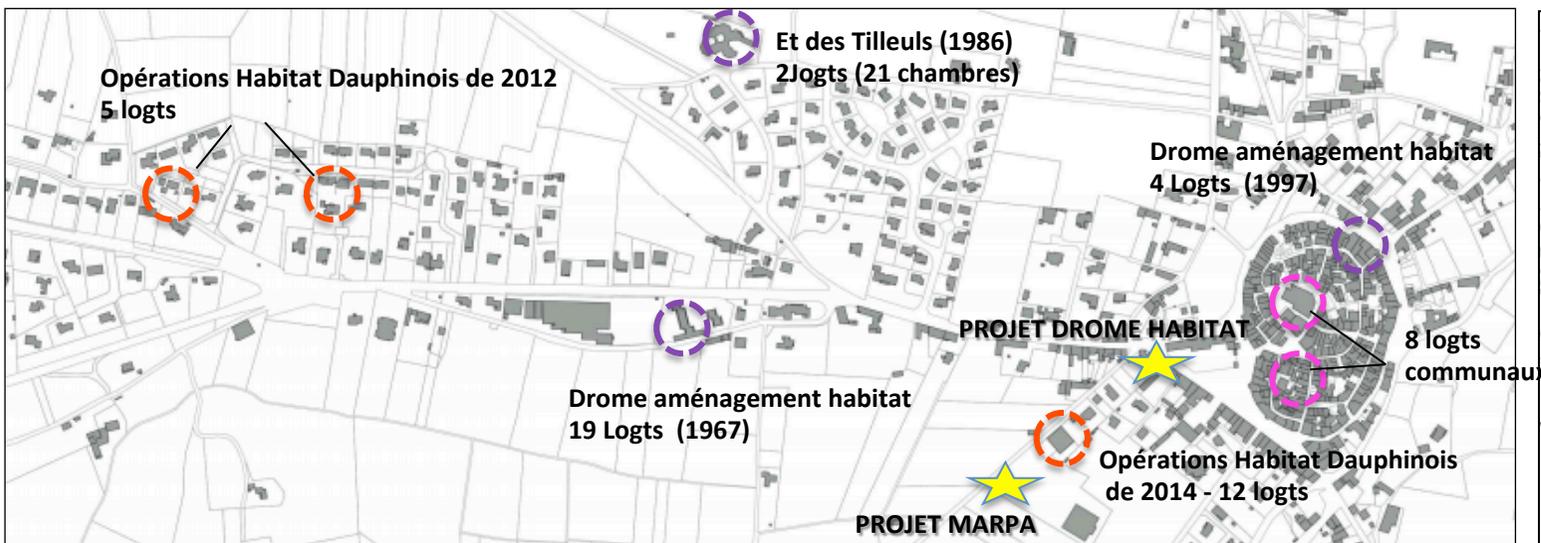
LES PROBLÉMATIQUES ET ENJEUX

> enjeux de réhabilitation ?
Les opérations ont entre 25 et 50 ans

> Typologies : 7 T2, 20 T3, 8 T4 et 3 T5.

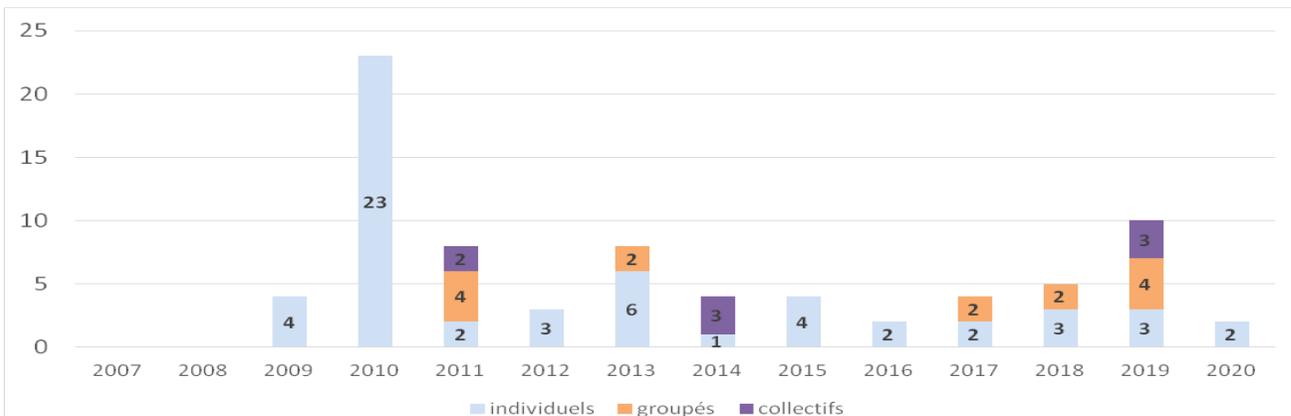
Demandes et rotation sur les LLS
(moins de rotation Rte de Grignan)

> **PROJETS Drome Habitat** (6 av resistance – actuellement 4 logements vacants) + **MARPA** (24 studios en offre sociale)
+ 7 logements sur **l'Etablissement LES TILLEULS** (rénovation de l'offre)



Bilan des logements depuis 2017

Données SITADEL2 – logements commencés

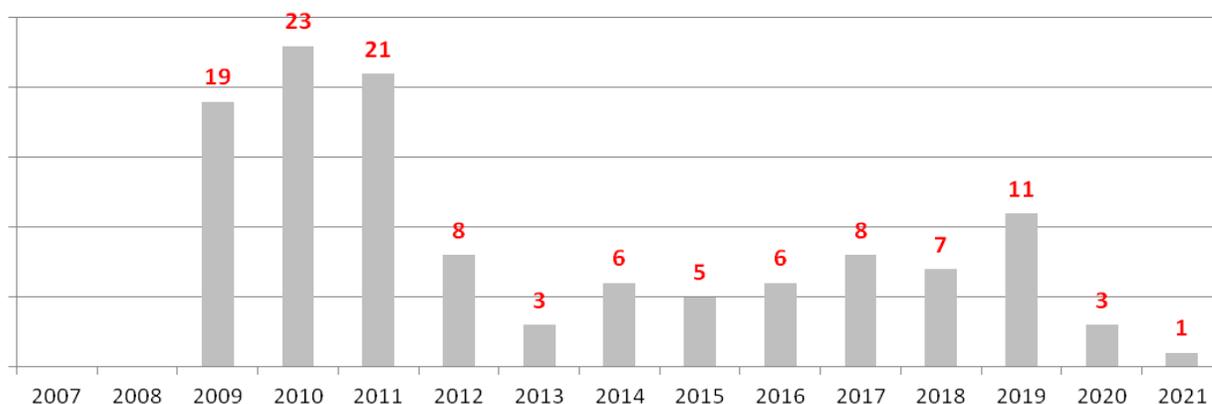


+ 21 Logements entre le 01.01.2017 et le 30.11.2020, d'après SITADEL.

+ 30 Logements entre le 01.01.2017 et le 17.04.2021, d'après le registre PC en mairie.

NB. nombre de logements transmis à l'INSEE par la Commune fin juin de l'année N et publié en Mai de l'année N+1

Données Commune – Registre des permis de construire de 2007 au 17.04.2021



NB. Registre 2007 et 2008 non exploitable (nature construction non renseignée)

Estimation du nombre d'habitants en 2021

> 804 RP (INSEE 2017) + 30 (PC) = **834 RP en 2021**

> **2.08** pers par ménage en 2021 (projection à valeur constante depuis 2017)

> 2.08 x 834 = **1734 habitants environ en 2021**

/!\ seuil bas de la construction pour maintenir la population

646 Actifs ayant un emploi en 2017
sur un total d'actifs de 1007 (pop âgée de 15 – 64 ans)
73,4% d'actifs en 2017 contre 70,9% en 2012

401 Emplois en 2017 (+ 6 emplois depuis 2012)
7083 emplois en 2017 sur la CC EPPG
5,7% des emplois communautaires sur Taulignan

195 Actifs habitent et travaillent à Taulignan (29,6 %).

111 Flux Domicile-travail quotidiens de Taulignan vers
Valréas (flux dominants).

129 Entreprises (hors agriculture) fin 2019.
Principalement dans les secteurs de l'administration
publique, l'enseignement, l'action sociale, du commerce, de
l'hébergement et restauration, des transports.

Enjeux de localité : quelques activités dans l'enveloppe
urbaine et d'autres en diffus sur le territoire , notamment les
services et le tourisme.

> A localiser

L'activité agricole

Résultats du Registre Parcellaire Graphique 2017
– à compléter par les résultats de l'enquête agricole -

Répartition des exploitants

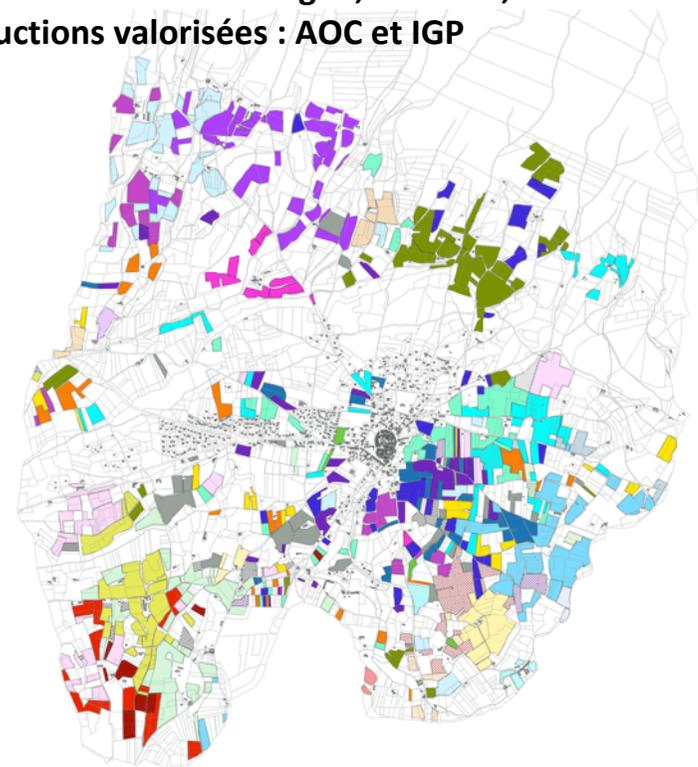
37 exploitants contre 52 exploitants en 2010

23 ont leur siège sur Taulignan

SAU 2017 : 1193 ha

Cultures dominantes : Vigne, Lavande, Chêne truffier

Productions valorisées : AOC et IGP



Une offre de commerces et services de proximité satisfaisant

- une trentaine de commerces et services (boucher, boulanger, chocolatier, restaurants, épicerie, pharmacie, biscuiterie, agent immobilier, banques...) localisé sur le centre village, le long des remparts .
- la maison médicale ch. des Aumailles.
- un réseau d'une vingtaine de petites entreprises et d'artisans, à forte composante industrielle, situés sur les entrées de ville ou en dehors du village (repérage hors enveloppe urbaine utile au projet de zonage) :

- Etablissement Berthelemy (RD 24, entrée Nord village): matériel de motoculture
- SPIT (Rte de Grignan) : établissement secondaire pièces techniques plastiques (20 employés)
- SAFI (Rte de Grignan) : fabricant robinets plastique – 60 employés
+ 9 artisans du bâtiment
+ 1 entreprise de dépannage électroménager
+ 1 carrosserie
+ 2 entreprises espaces verts
+ 5 artisans d'art
+ activités touristiques

Problématiques et enjeux :

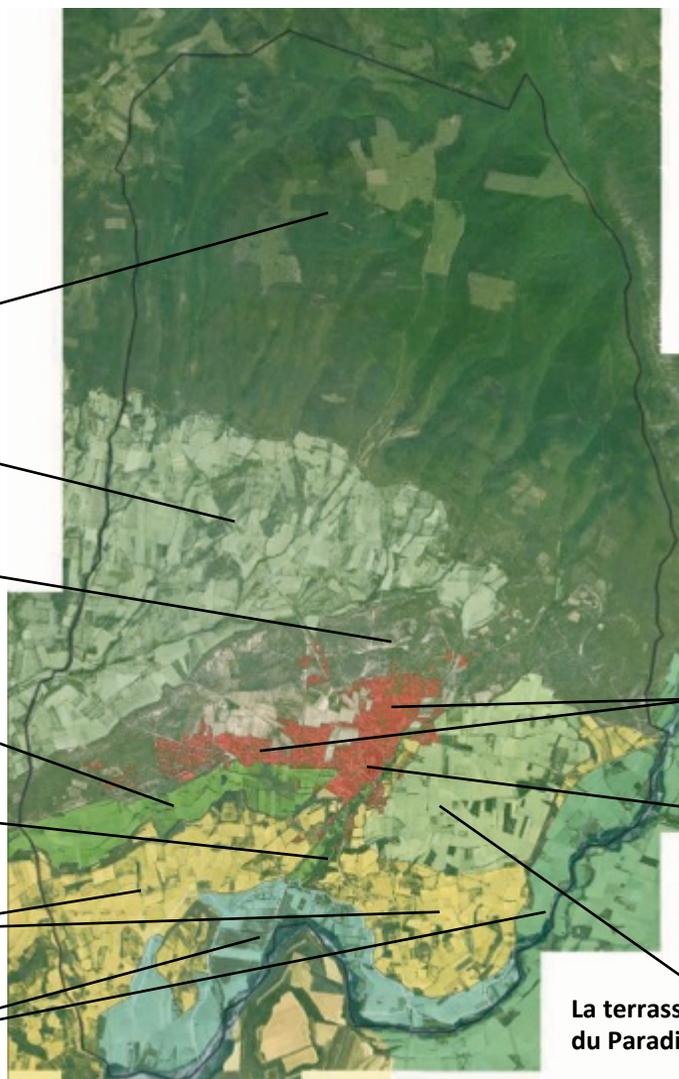
- **Traitement qualitatif des entrées de ville Nord et Ouest marquées des sites éco.**
- **Accessibilité et visibilité des commerces du village améliorées par les travaux voirie et espaces publics en cours.**
- **localisation des activités (et des projets le cas échéant) hors enveloppe urbaine.**



Bilan des activités industrielles, artisanales et commerciales, activités de service, activités touristiques



Un patrimoine indissociable du paysage



Les Serres et les coteaux
Boisés (Bois de Taulignan)

La vallée de la Berre

Le paysage de garrigue issu
de l'abandon des pratiques
agro-pastorales

Vallées de la Chalerne

Vallée de la Riailhe

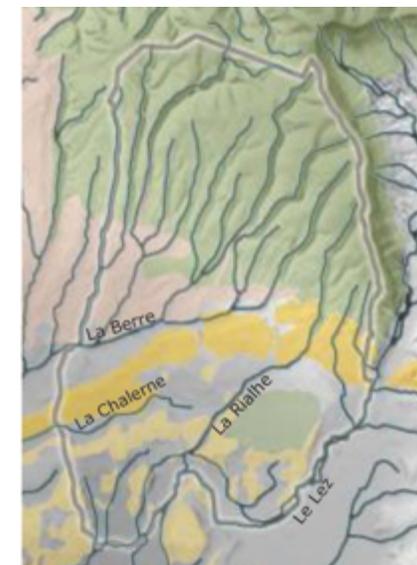
Le paysage valloné
des Safres

La Plaine du Lez

Les quartiers récents

Le centre ancien
Les faubourgs

La terrasse cultivée
du Paradis

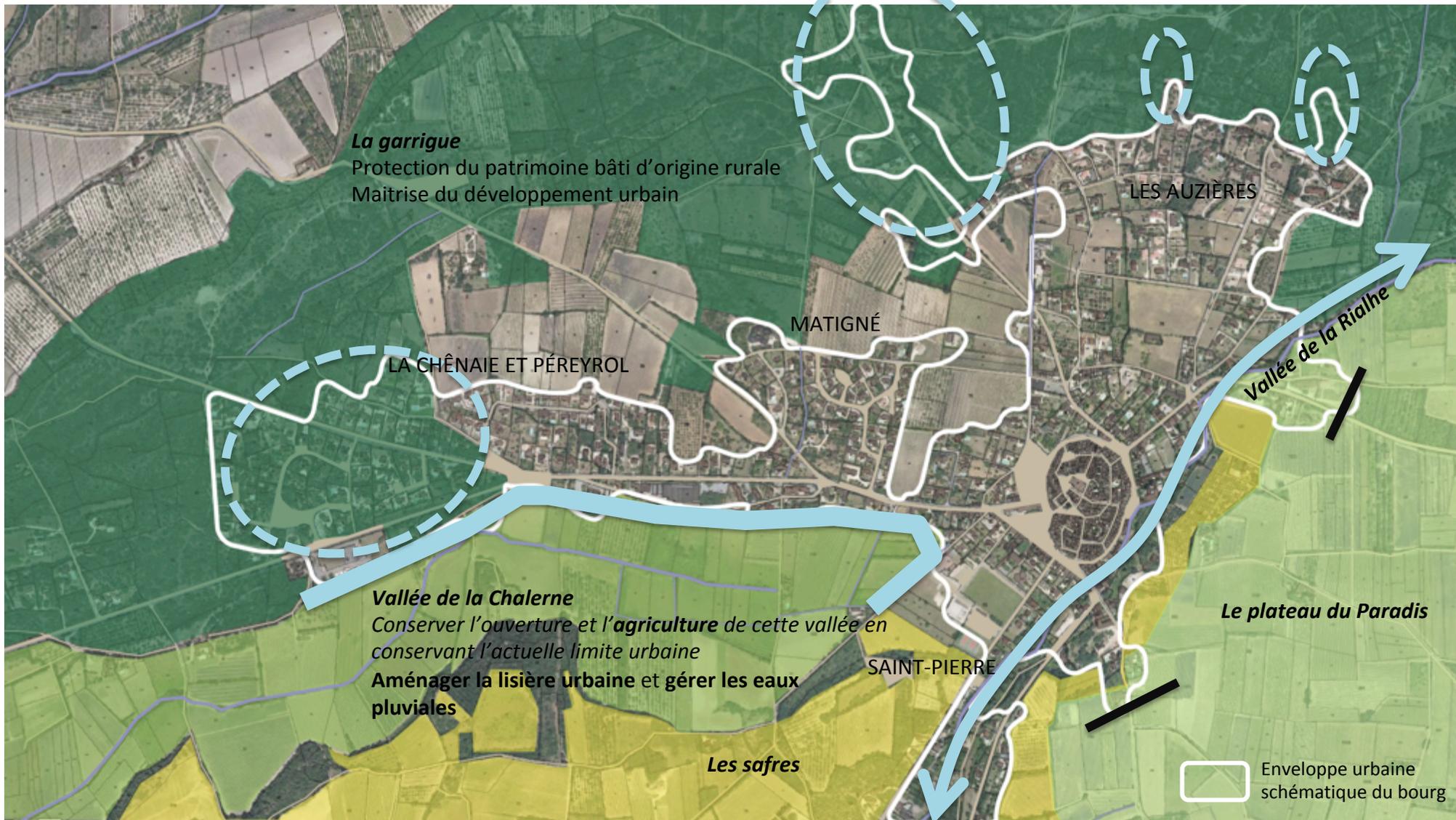


Famille des paysages dits **ruraux-patrimoniaux**,
définie par la DIREN Rhône-Alpes.

Géographie extrêmement variée
façonnée par l'homme en fonction des ressources
offertes par le sol et le relief
Grande variété du couvert végétal

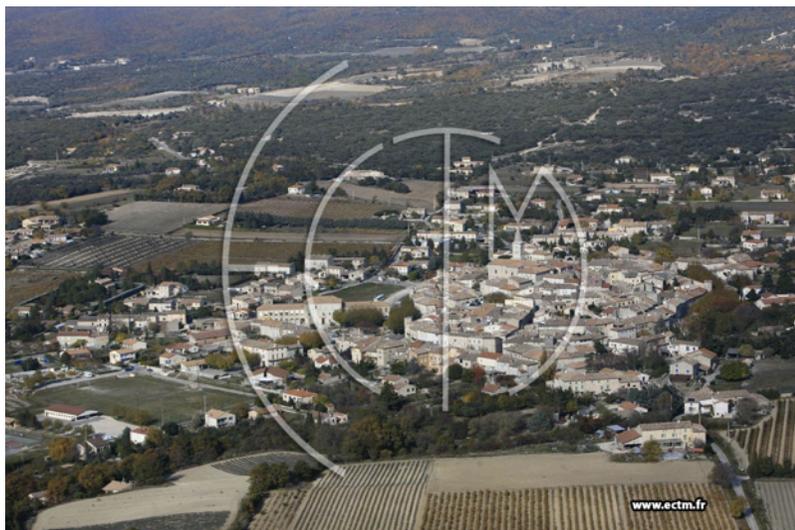
Diversité des paysages

- Patrimoines spécifiques
- Paysages agricoles
- Positionnement singulier de l'habitat

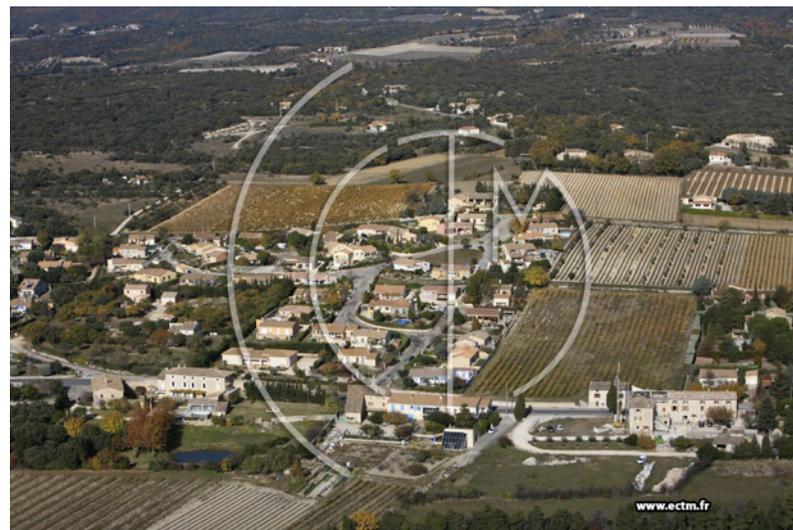


III. Analyse paysagère

Photos obliques Novembre 2003



Le village depuis le plateau du Paradis



Matignié



La Chênaie et Péreyrol



Vue des Auzières

Des sites archéologiques connus

NB : Le service régional de l'archéologie ne souhaite pas être associé. Vérifier la possibilité de collecter les informations archéologiques géo-référencées (à voir).

Un nombre important de sites ou d'indices de site archéologiques répertoriés en l'état actuel des connaissances.

Centre ancien

Chapelle Saint Pierre

Prieuré Saint Marton

Chapelle Sainte Marcel

Bourgarelle

Saint-Didier

Berre

Serre Saint-Denis, Saint-Jacques, Dutour, La Baume, Saint font, Peyriol, le Grenouillats, Molière, Les Corps Neufs

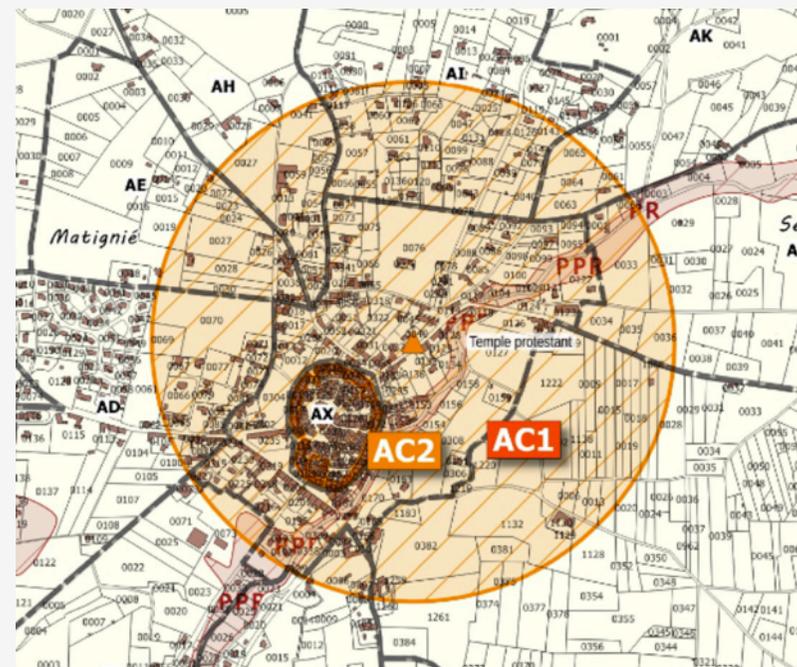
Maison Ginloul, Les Seynières

Pas de zones de présomption de prescription archéologique.

Monuments historiques

Temple protestant – édifice classé ISMH le 4/10/2010 (AC1)

Remparts habités – édifice inscrit (AC2)



Extrait de la carte des SUP



Temple protestant (Monument historique)



Borie



Remparts de Taulignan (site inscrit)



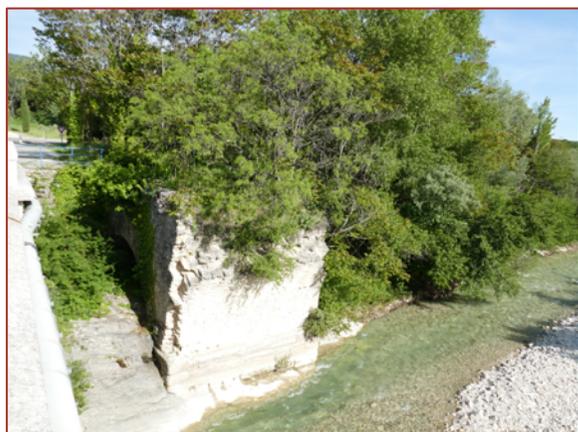
Eglise Saint-Vincent



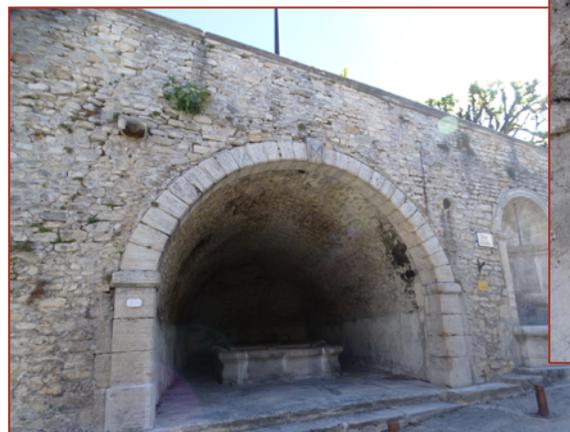
Chapelle Saint-Marcel



Porte d'Anguille au cœur des remparts



Pont Gallo-romain - Pontaujard



Lavoir dans le centre-bourg

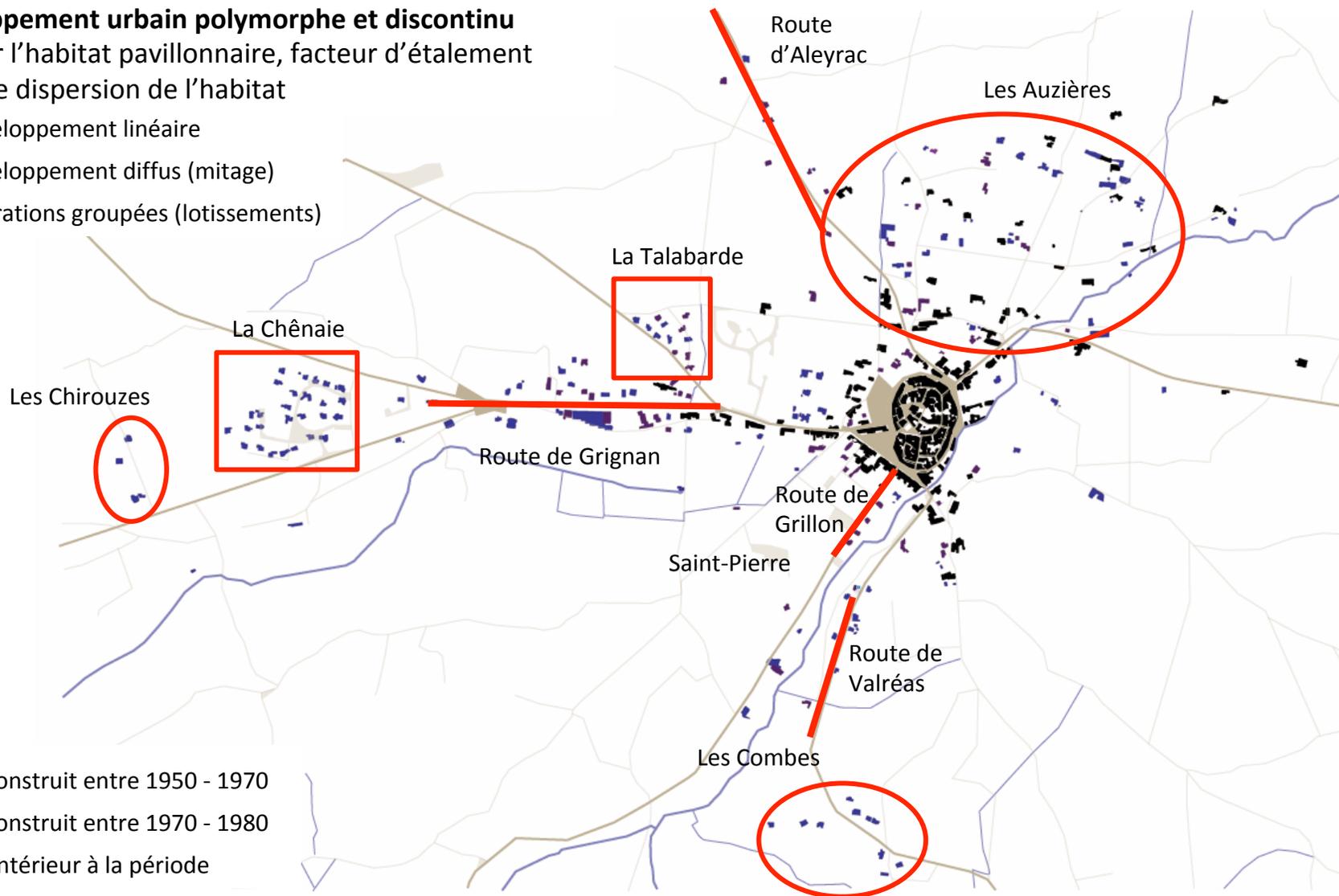


Chapelle du Pradou

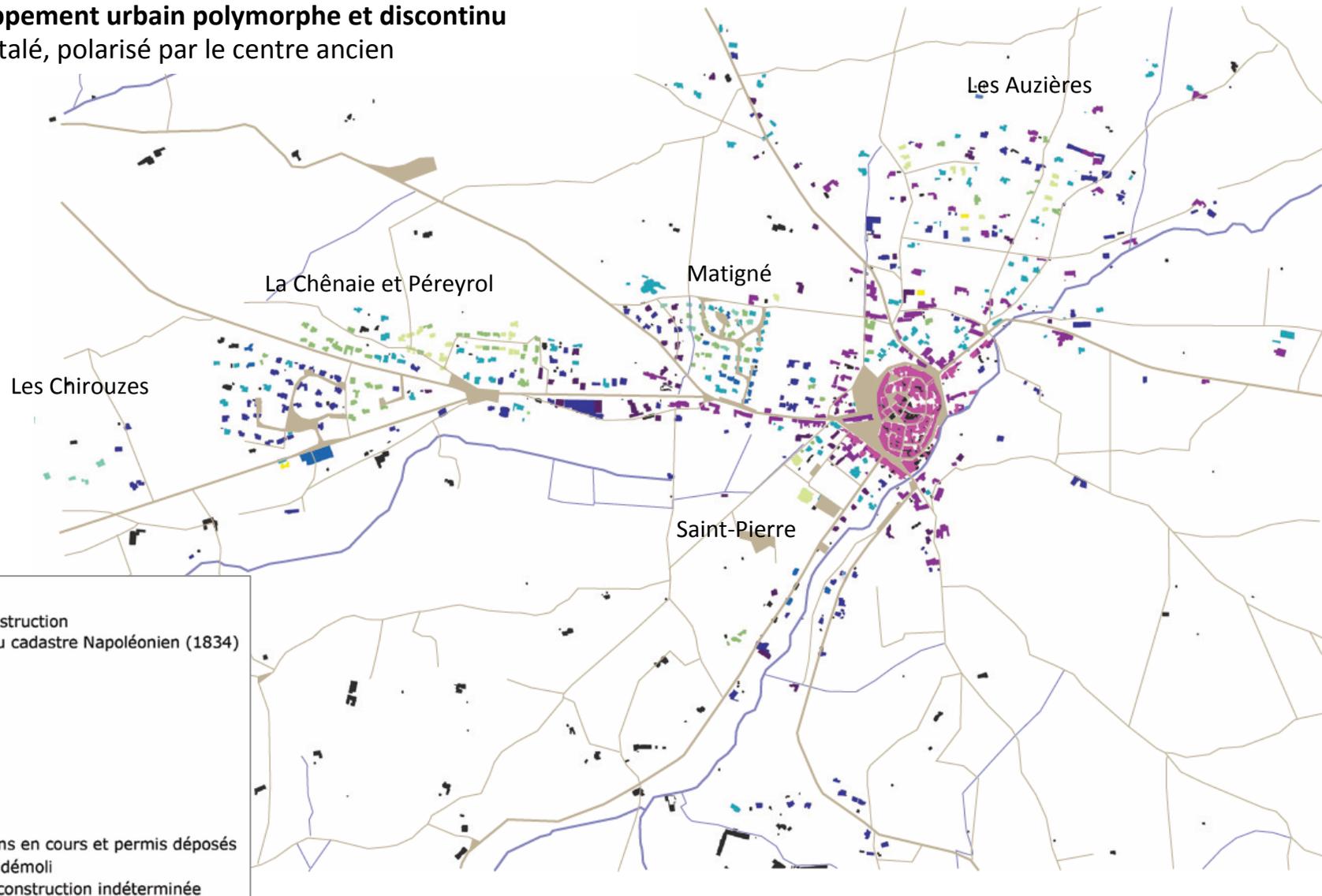
Un développement urbain polymorphe et discontinu

Dominé par l'habitat pavillonnaire, facteur d'étalement urbain et de dispersion de l'habitat

- Développement linéaire
- Développement diffus (mitage)
- Opérations groupées (lotissements)



Un développement urbain polymorphe et discontinu
Un bourg étalé, polarisé par le centre ancien



Source : reprise de l'étude urbaine réalisée par Perrine Rey Barrial, 2017

Le fonctionnement de Taulignan se raisonne à plusieurs échelles

Aujourd'hui le **centre-ville** rassemble l'essentiel des fonctions nécessaires à la vie quotidienne des habitants de la commune : commerces et services, espaces et services publics.

Au **sud du centre-village**, quartier Saint-Pierre, entre le ch. des Aumailles et la route de Grillon, un ensemble d'équipements scolaires, sportifs et culturels, directement accessible par le chemin du Stade.

A l'**extérieur** du centre-village :

- Le parcours santé à l'extrémité Ouest de la ville (route de Salles-sous-Bois)
- La gendarmerie (carrefour route de Salles-sous-Bois et RD24)



30 commerces et services environ répartis intramuros, tour de ville et faubourg sud (place du 11 novembre, av de la Résistance)

14 équipements au centre-ville autour de la place du 11 novembre et ch des Aumailles

1 projet MARPA 

entre la maison de santé et la salle des fêtes

Des espaces publics diversifiés à l'échelle du centre-ville : places, placettes, rues, prés, prairies.

Aménagements récents du tour de ville, place de la Résistance, place du 11 novembre, Pré Fabre (ancien lieu de transhumance).

Jardins le long de la Railhe, des espaces frais et cultivés / à valoriser au contact immédiat du centre ancien dense



Inventaire des stationnements sur plusieurs sites (places, stationnements sur rues, devant les équipements) :

453 places de stationnement VL

15 places PMR

6 places « minute »

16 appuie-vélos + **1** place moto

2 bornes électriques

1 arrêt de car région (lignes 71 et 36 Montélimar-Nyons).

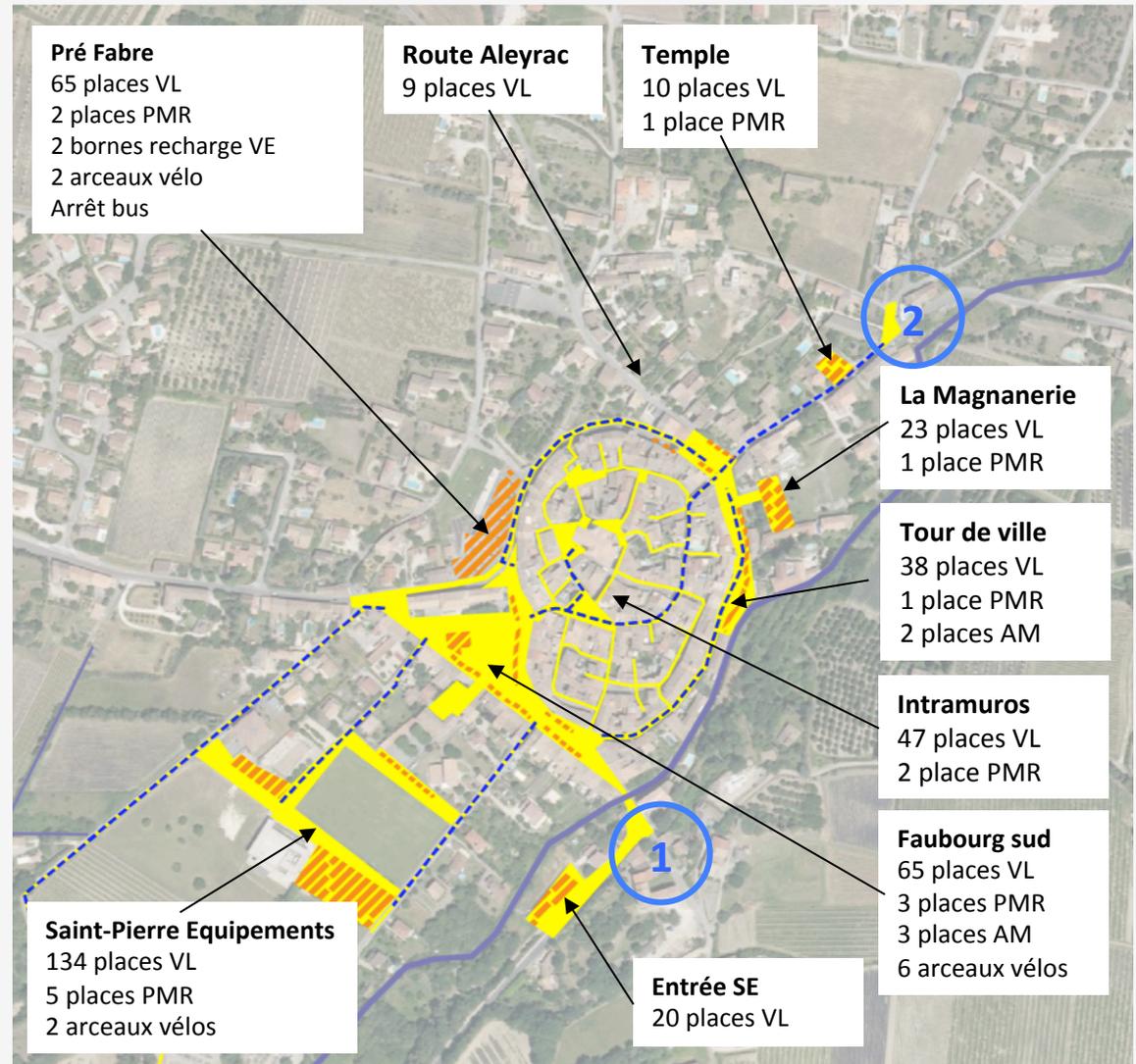
Voiries : points de blocage

1. Montée du Paradis

2. Carrefour entre la RD24 et le Chemin des carrières)

418 places VL dans un rayon de 250 m autour de la mairie

Nb. 50% des ménages ont une voiture et 42% ont 2 voitures ou plus.



IV. Analyse urbaine et foncière

Consommation des espaces

1947

2021



	HABITAT	EQUIPEMENT / SERVICE	ACTIVITES
En 1947 :	30,94 ha	0,72 ha	

Soit 31,66 ha consommés au total

En 2007	+ 65,35 ha	+ 3,37 ha	+ 2,5 ha
----------------	------------	-----------	----------

**+ 71,22 ha consommés
entre 1947 et 2007 (60 ans)
Soit 1,19 ha / an en moyenne**

Soit 102,88 ha consommés au total

En 2021	+ 16,88 ha	+ 0,95 ha	
----------------	------------	-----------	--

**+ 17,83 ha consommés
entre 2007 et 2021 (14 ans)
Soit 1,27 ha / an en moyenne**



Soit 120,71 ha consommés au total (soit 3,5% du territoire communal)

+16,88 ha ces 14 dernières années en foncier résidentiel pour 155 nouveaux logements soit environ 9 logts/ha

Règles pour une gestion économe des espaces

Gestion économe et approche intégrée de la ressource foncière (Règles 3 et 4)

▪ **Mobiliser prioritairement les opportunités existantes à l'intérieur des enveloppes bâties et aménagées,** notamment :

- la requalification des friches,
- la densification raisonnée du tissu existant – tout en ménageant des espaces d'aménités et en augmentant la place du végétal en ville,
- **le réinvestissement des dents creuses et du bâti vacant,**
- **les réhabilitations...**

▪ **Orienter le développement dans les limites urbaines existantes et les secteurs les mieux desservis,** avant toute extension ou création. A défaut, ces dernières devront être justifiées au vu des évolutions démographiques des dix dernières années, se feront en continuité urbaine, sous conditions d'objectifs qualitatifs (détaillés dans le SRADDET).

▪ Objectif de la Commission européenne : Arrêt d'ici 2050 de « toute augmentation nette de la surface de terre occupée » et où l'Etat prévoit de prendre des dispositions, sous peu, devant traduire l'application du « **zéro artificialisation nette** » annoncée dans la loi biodiversité de 2018 : temporalité et maille géographique.

> **Pas d'objectifs chiffré et temporel annoncé par le SRADDET (dans l'attente des dispositions prises par l'Etat).**



- ✓ Déterminer l'**identité territoriale** de TAULIGNAN :
 - un village de caractère à préserver,
 - un territoire très agricole à valoriser,
 - un petit pôle de services et d'équipements à conforter...
- détailler les **marqueurs territoriaux** qui définissent TAULIGNAN ?

- ✓ Porter et affirmer l'identité et la position territoriale de la commune de TAULIGNAN dans les **réflexions sur le SCOT en cours d'élaboration**

- ✓ Définir des **objectifs de progression démographique** permettant à la fois un **renouvellement et une augmentation maîtrisée et équilibrée des habitants** en lien avec la disponibilité de la ressource (en eau notamment), la capacité des équipements et réseaux.
- ✓ Poursuivre la **diversification du parc de résidences principales** et adapter la stratégie de localisation du développement urbain aux besoins d'une population vieillissante.
- ✓ Faciliter la **mobilité résidentielle** des ménages au sein de la commune avec une réponse diversifiée de l'offre de logements .
- ✓ **Identifier les logements vacants** et mobiliser les acteurs et leviers pour résorber ce phénomène.
- ✓ Mesurer l'impact sur le territoire de **transformer certains bâtiments « anciennement » agricoles en logement.**
- ✓ Maintenir **un rapport harmonieux entre espaces bâtis et non bâtis** (trame agricole et naturelle, silhouette du village...) tout en veillant à la **qualité architecturale des futures opérations.**
- ✓ Diversifier les **formes urbaines intermédiaires** pour concilier **cadre de vie qualitatif** et **gestion plus économe du foncier urbain.**

- ✓ **Pérenniser l'offre d'équipements et de services** actuellement disponible sur la commune (notamment l'offre scolaire).
- ✓ Veiller à la **cohérence entre le projet de développement de la commune et la capacité de la collectivité** à absorber l'arrivée de nouveaux habitants (disponibilité de la ressource en eau, capacité épuratoire, offre d'équipement..)
- ✓ Agir pour un **développement moins consommateur d'énergie et d'espace**, moins impactant sur les mobilités et intégrer que la ressource en eau sera à terme un facteur limitant au développement du territoire.
- ✓ Maintenir (développer?) les emplois locaux.
- ✓ **Minimiser l'impact des déplacements domicile travail** : adapter l'offre de TC, développer l'offre de stationnement cycle, développer les cheminements doux, aider le développement d'alternatives à la voiture ?
- ✓ **Requalifier les abords des activités d'entrée de ville** Ouest et Nord et améliorer ainsi la qualité paysagère de ces deux entrées.
- ✓ Maîtriser la **fréquentation touristique** saisonnière en lien avec la capacité des réseaux, la gestion des déchets, gestion des stationnements...
- ✓ Définir une **stratégie agricole** en lien avec les intérêts environnementaux, patrimoniaux et paysagers du territoire.

B. Etat initial de l'environnement

REFLEX Environnement et Urba2P

I. Milieu physique

II. Milieu Naturel

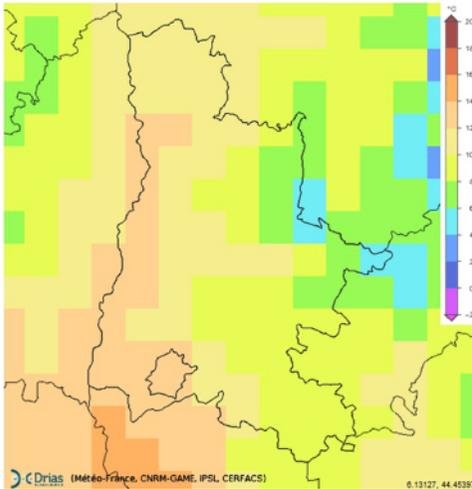
III. Milieu humain

IV. Synthèse des enjeux environnementaux

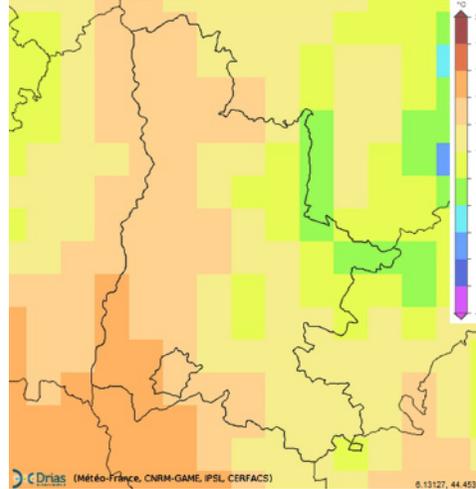
- ↳ **Objectif :** Aider à la programmation de l'aménagement du territoire et à la gestion des ressources de manière à satisfaire les besoins économiques, sociaux, paysagers et environnementaux.
- ↳ **Diagnostic de l'environnement** (état des lieux de la commune) afin d'évaluer les éléments en terme **de développement durable** :
- Utilisation économe de l'espace,
 - Réduction des nuisances,
 - Maîtrise des besoins de déplacements,
 - Préservation de la qualité environnementale de la commune.
 - Préservation des ressources,
 - Prévention des risques,
- ↳ **Synthèse** permettant de déterminer les mesures de préservation et de mise en valeur de l'environnement naturel et humain de la commune à mettre en œuvre dans le cadre du document.

Orientations du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD)

Evolutions prévues en Drôme



Températures moyennes annuelles
1976-2005



Projection des températures moyennes
horizon 2050

Augmentation des températures moyennes horizon 2050 :

- + 1,5 à 2 °C scénario optimiste
- + 4,5°C à 5°C scénario pessimiste

Augmentation des journées estivales par rapport à la référence de 70 jours (1976-2005) :

- + 15 à 20 jours d'ici 2050
- + 30 jours d'ici 2080

Pas de projection sur l'évolution du régime des précipitations

Source : La Drôme face au changement climatique, DDT26 / Cerema, octobre 2018

Impacts

Zone d'enjeux des Baronnies : tourisme (eau, thermal, nature, viticole, agro-tourisme), adaptation de l'agriculture et des forêts, risque accru d'incendie + santé et habitat.

Santé des personnes et cadre de vie : impacts

- Biodiversité
- Ressources en eau affectées en quantité et en qualité, risques de feux de forêt accrus,
- Risques sanitaires (parasites, chaleurs excessives),
- Valeur immobilière du bâti en lien avec la dégradation du confort thermique en été et l'exposition accrue aux mouvements de terrain

Economie du territoire et capacité à produire : impacts

- Réseaux et infrastructures de transport ou d'information (risques naturels)
- Agriculture (besoins en eau et variabilité des rendements)
- Forêts affaiblies (stress hydrique avec dépérissement)
- Tourisme d'eau vive (diminution de l'accès à la ressource en eau, concentration touristique sur les points d'eau et dégradation de la qualité de l'eau)

SRADDET - Objectifs chiffrés

Production ENR :

- +54 % horizon 2030
- +100% horizon 2050

Réduction GES :

- - 30% horizon 2030
- neutralité carbone horizon 2050

Réduction consommation d'énergie :

- - 23% par habitant horizon 2030
- -38% par habitant horizon 2050

PCAET de la CC Enclave des Papes Pays de Grignan

- prescription (22 mars 2018)
- diagnostic réalisé (fin juillet 2020),
- élaboration de la stratégie (à venir – juillet 2021)



Parc éolien Montjoyer Rochefort

↳ Gestion de l'eau potable

Thématique particulièrement importante en Drôme provençale et notamment **sur le bassin versant du Lez** avec un accès très limité à la ressource en eau en période d'étiage sévère (juillet à septembre).

- Altération de la recharge des nappes par la baisse des précipitations et la hausse des températures,
- Prélèvements toujours plus importants qui accentuent les conditions naturelles sévères,
- Suppression des apports depuis le bassin versant de l'Eygues très déficitaire.

Démarches engagées et actions envisagées pour faire face à la problématique de la ressource en eau :

- **Zone de Répartition des Eaux (ZRE)** du bassin versant du Lez provençal (arrêté du 20/12/16),
- Mise en œuvre du **Plan de Gestion de la Ressource en eau (PGRE)** approuvé en décembre 2017,
- Projet de territoire « Hauts de Provence Rhodanienne » actuellement à l'étude pour améliorer l'utilisation des ressources en eau d'origine agricoles,
- Constitue un des enjeux centraux du futur SAGE du Lez : « *le partage de la ressource en eau entre les usages directs et les milieux aquatiques* ».

I. Bilan des réseaux

Alimentation en Eau Potable - [SD Eau potable \(NALDEO Août 2020\)](#) – compétence [COMMUNE de TAULIGNAN](#)

700 abonnés à l'année (+ environ 800 personnes estimées en capacité d'accueil touristique, soit **2500 personnes** environ présentes en haute saison).

- 7 captages dont le captage principal du plan des Seigneurs :
5 captages avec arrêté DUP et périmètres de protection
2 sans DUP mais un rapport hydrogéologue
- Ouvrages de stockage : 3 réservoirs et une cuve soit au total **292m³**
- problématiques observées : fuites, variations saisonnières, 4 gros consommateurs, travaux sur les ouvrages à programmer
- bilan de la capacité de production des ressources : **838 m³/j**
- besoins en eau **en situation actuelle** : **419 m³/j (800 m³/j en jours de pointe)**
- besoins en eau **en situation future** (prévision à 2000 hab) : **435 m³/j (827 m³/j jours de pointe)**

Débit d'étiage tout juste supérieur aux besoins actuels et futurs estimés

➤ axe à compléter : améliorer le rendement du réseau

Défense incendie : 26 poteaux incendie (défaut de capacité des hydrants à fournir en eau d'après l'étude) > [retour SDIS récent?](#)

Eau potable et Assainissement

Eaux usées et eaux pluviales - [Schéma Directeur des Eaux usées et Eaux pluviales en cours \(NALDEO\)](#)

Assainissement non collectif (compétence CC EPPG)

- contrôles SPANC 2011 à 2018 : 91% des installations non conformes.

Assainissement collectif (compétence Commune)

- 799 branchements EU en 2017
- STEP de 1991 : **capacité nominale de 1350 EH / capacités résiduelles de 164 EH**
- dysfonctionnements STEP : eaux claires parasites, système de dégraissage obsolète, graviers, capacités dépassées...

PRECONISATIONS (Phase 4 page 54) :

1. Travaux sur les réseaux et la modification du fonctionnement du D.O. pour réduire les eaux claires parasites par temps de pluie et les rejets vers le milieu naturel
2. A terme, mise en place d'une nouvelle unité de traitement.

[A compléter par le détail du programme de travaux engagé par la mairie.](#)

Eaux pluviales (compétence Commune)

- l'assainissement pluvial est assuré par des fossés, aboutissant dans des ravins, des prés, le ruisseau de la Rialhe et de la Chalerne.
- Le secteur présentant des problèmes se situe derrière la société SAFI (fabricant de plastique). Lorsqu'il pleut, le réseau monte en charge et déborde sur la route.

Syndicat Mixte du Bassin Versant du Lez (SMBVL) autorité compétente dans la gestion du Lez et de ses affluents.



- Assure la mise en œuvre et le suivi des politiques contractuelles.
 - ↪ **SAGE du Lez** (en cours d'élaboration) : mise en œuvre envisagée pour 2023.
 - Outil de planification pour la gestion locale de la ressource en eau et des milieux aquatiques,
 - Définit les grands enjeux et les orientations stratégiques sur le bassin versant.
 - ↪ **PAPI du Lez** (labellisé en 2014 et signé en 2015)
 - Période de 6 ans : 2015-2021,
 - Outil opérationnel visant à prévenir et réduire les conséquences des inondations sur le territoire.
 - ↪ **Contrat de bassin versant** (signé le 21 avril 2021)
 - Période de 6 ans : 2020-2025
 - Programme d'intervention et de financement pour la réalisation des différentes actions sur le bassin versant.
- ↪ Ces outils succèdent au **contrat de rivière** achevé en 2012

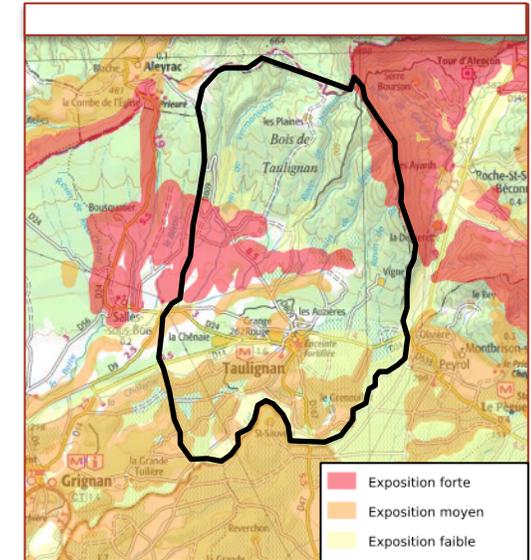
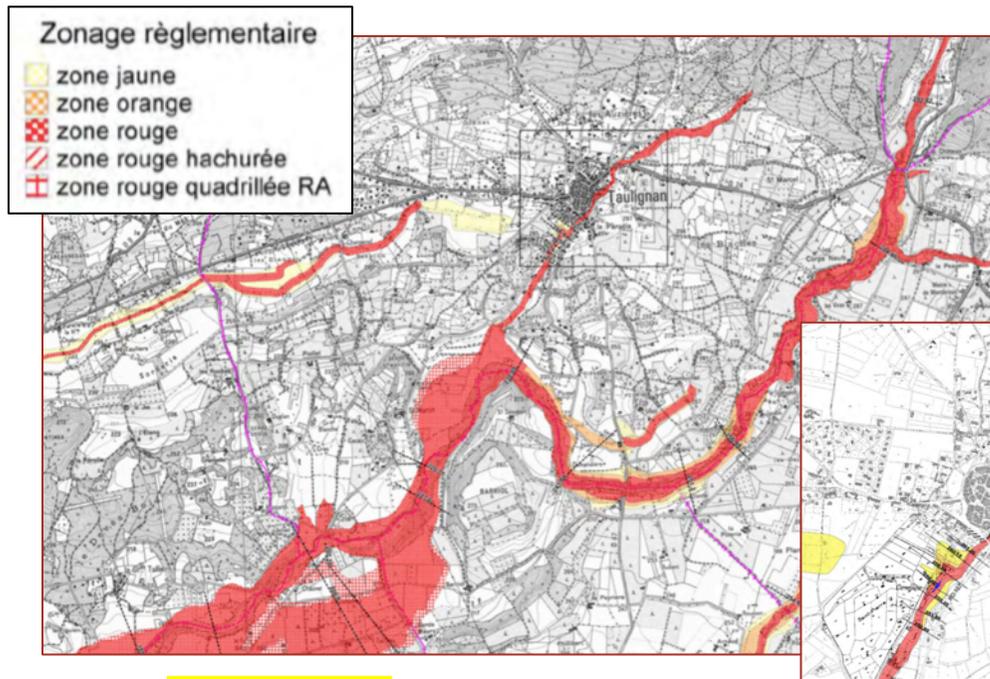
↪ 5 actions du contrat de bassin versant concernent précisément Taulignan



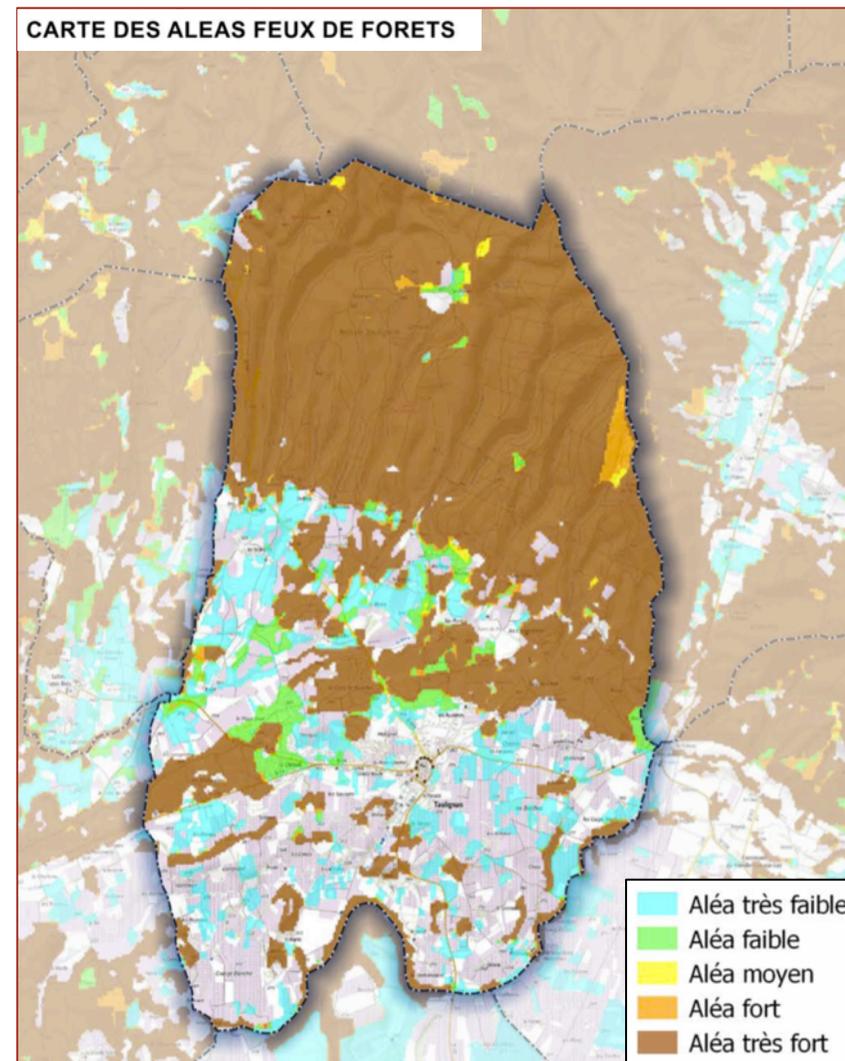
- **RES 1.1** : Amélioration des rendements de réseaux AEP.
 - Changement de conduites fuyardes suite au recensement effectué au schéma directeur,
- **RES 3.2** : Travaux sur les ouvrages de production et stockage AEP :
 - Travaux de mise en conformité des réservoirs et ouvrages de production tels que définis dans l'arrêté DUP.
- **QUA 2.2** : Travaux de réduction d'entrées d'eaux claires parasites dans les réseaux d'assainissement.
- **MIL 1.4** : Mise en œuvre du plan de gestion des matériaux afin de restaurer la dynamique sédimentaire.
 - Interventions sur Taulignan : secteur Monastère et Pont de Valréas.
- **MIL 3.1** : Etudes préalables au dépôt du dossier de demande d'APPB sur le Lez amont,
 - Secteur Taulignan / Roche-Saint-Secret d'intérêt écologique fort (faune et flore remarquable, corridors biologiques).

➤ Au Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM) de la Drôme (mis à jour en 2017), et le site Géorisques (mai 2021), la commune de Taulignan est concernée par :

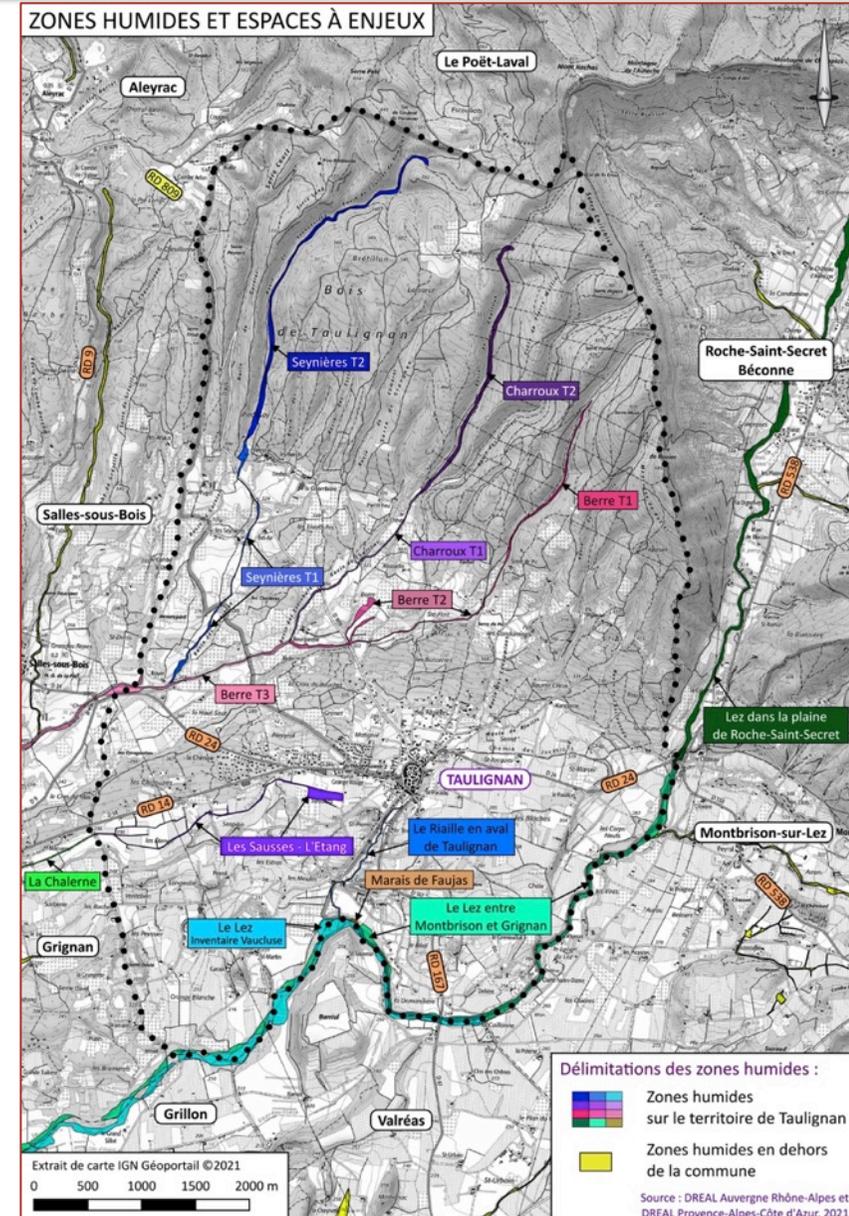
- **Le retrait-gonflement d'argile**
 - **aléa faible à fort**
- **Sensibilité au risque d'inondation**
 - **Plan de prévention des risques naturels inondation (PPRI) « bassin versant du Lez »,**
approuvé le 18 décembre 2006



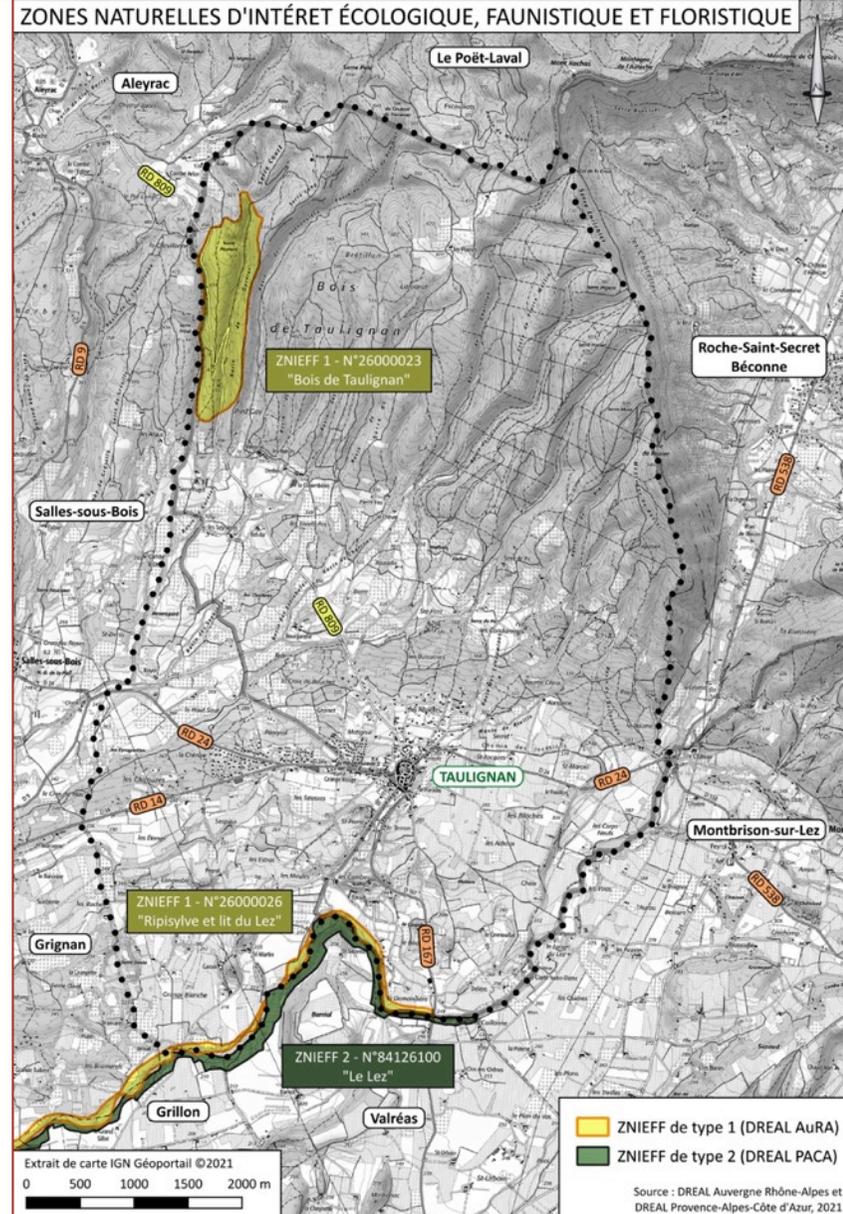
- ↪ **Plan départemental de Protection des Forêts contre les incendies de la Drôme – approuvé le 20 mars 2018**
- Mise à jour de la cartographie des aléas de feu de forêt à l'échelle communale :
 - Taulignan concernée par un **aléa très fort** occupant toute la partie Nord et centrale de son territoire
 - Enjeu fort sur le département : « *poursuivre l'application de débroussaillage réglementaire et la prise en compte du risque dans les projets et les documents d'urbanisme* ».



- **Inventaire départemental des zones humides de la Drôme**, conduit par différentes structures de 2007 à 2009.
 - Une bonne diversité avec **13 zones humides** identifiées sur le territoire de Taulignan qui correspondent principalement aux nombreux cours d'eau de la commune (Lez, Berre, Charroux, Seynières, ...).
 - La zone humide "Le Lez" **issue de l'inventaire départemental du Vaucluse** est également identifiée sur la commune.
- **Fort enjeu local** concernant la **préservation de la ripisylve du Lez** sujette aux coupes rases.



II. Milieu physique Zones naturelles d'intérêt écologique, faunistique et floristique



➤ 2 ZNIEFF de type I :

- « Bois de Taulignan » présentant notamment un intérêt floristique élevé,
- « Ripisylve et lit du Lez » fréquenté par des espèces emblématiques comme le castor d'Europe, le guêpier d'Europe, le Martin pêcheur ou la rainette méridionale.

➤ Recouvrement très localisé de la ZNIEFF de type II « Le Lez » issue de l'inventaire régional de Provence-Alpes Côte d'Azur.



Le Lez en amont du Gué

II. Milieu naturel

Pelouses sèches



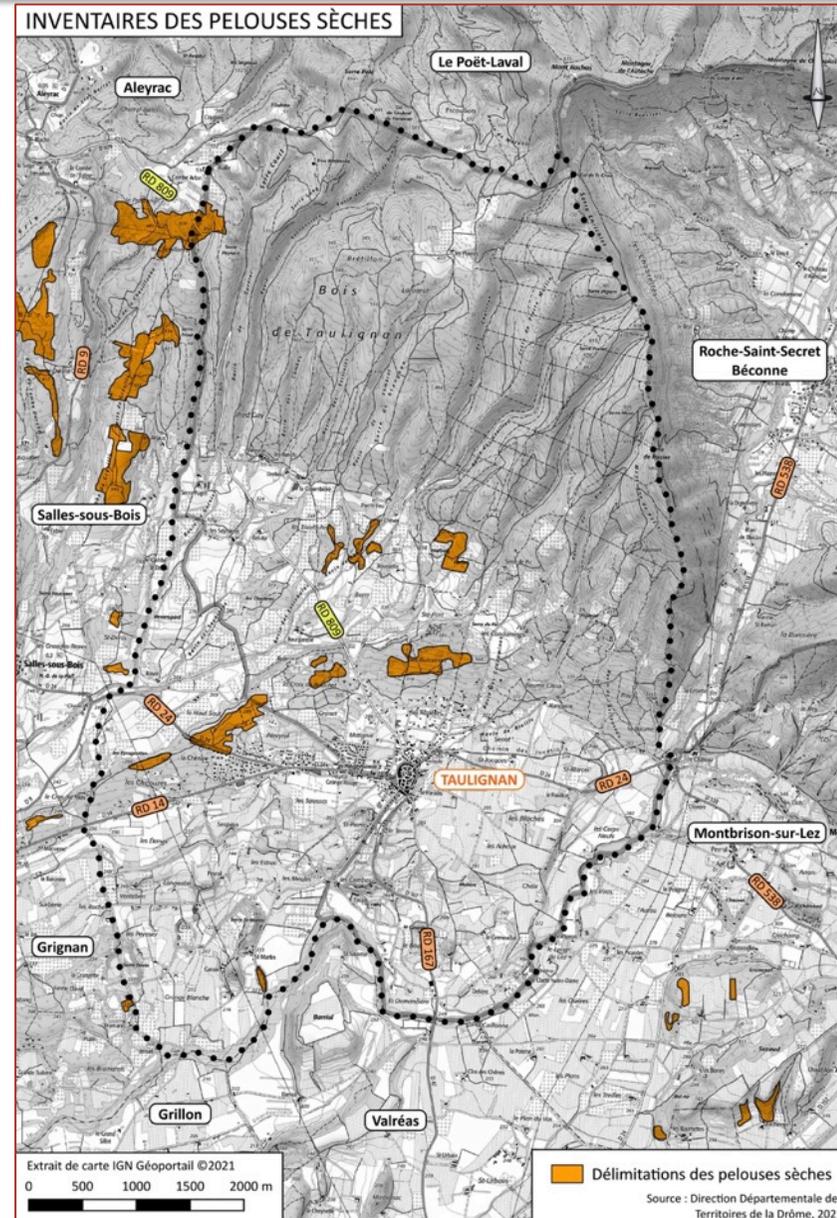
Pelouse sèche avec orchis pourpré – secteur du parcours de santé



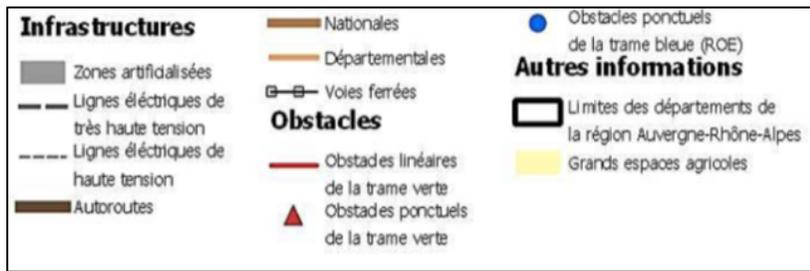
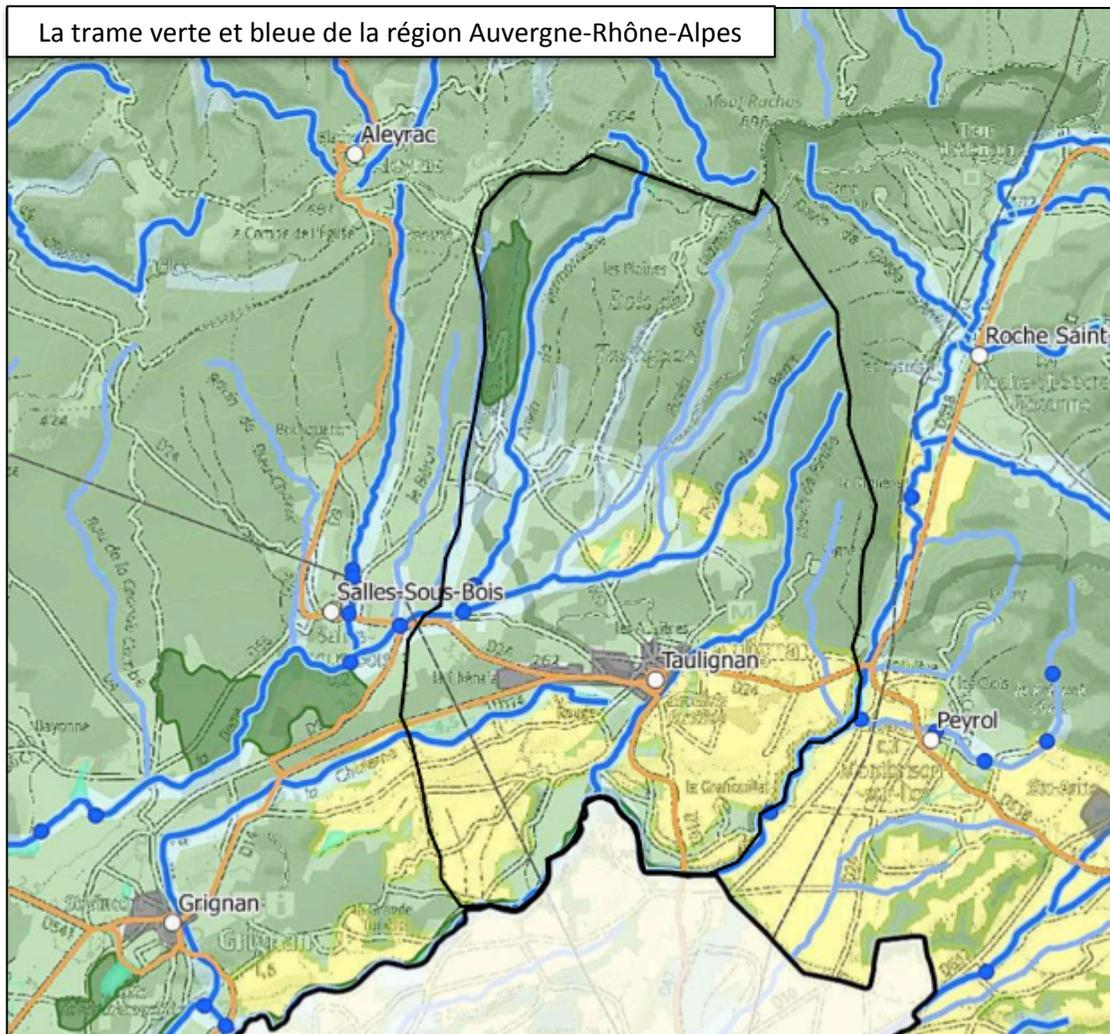
Pelouse sèche aux Buissières



Pelouse sèche sur les hauteurs de la commune – secteur de Serre Peyrard



La trame verte et bleue de la région Auvergne-Rhône-Alpes

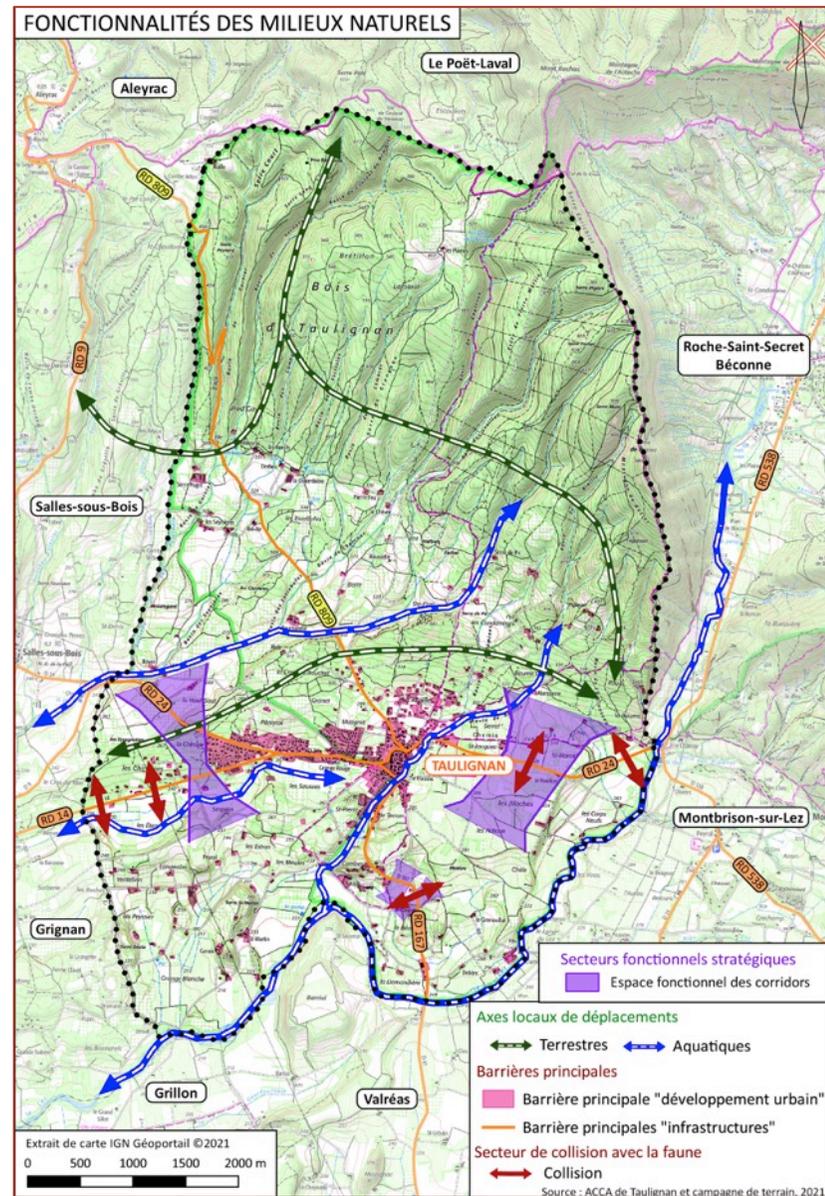


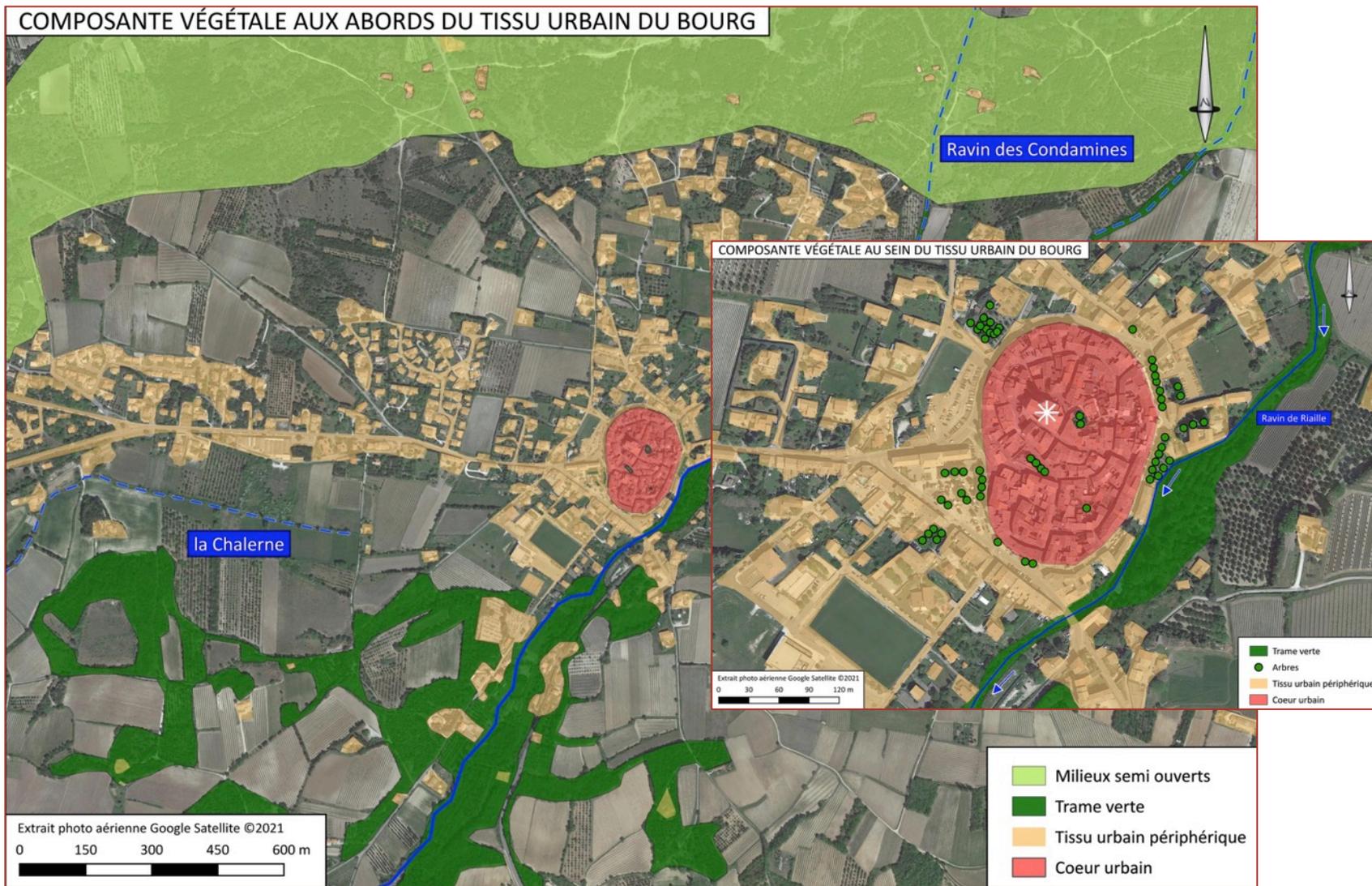


Trame verte et bleue conservée dans le bourg le long du ravin de Riaille

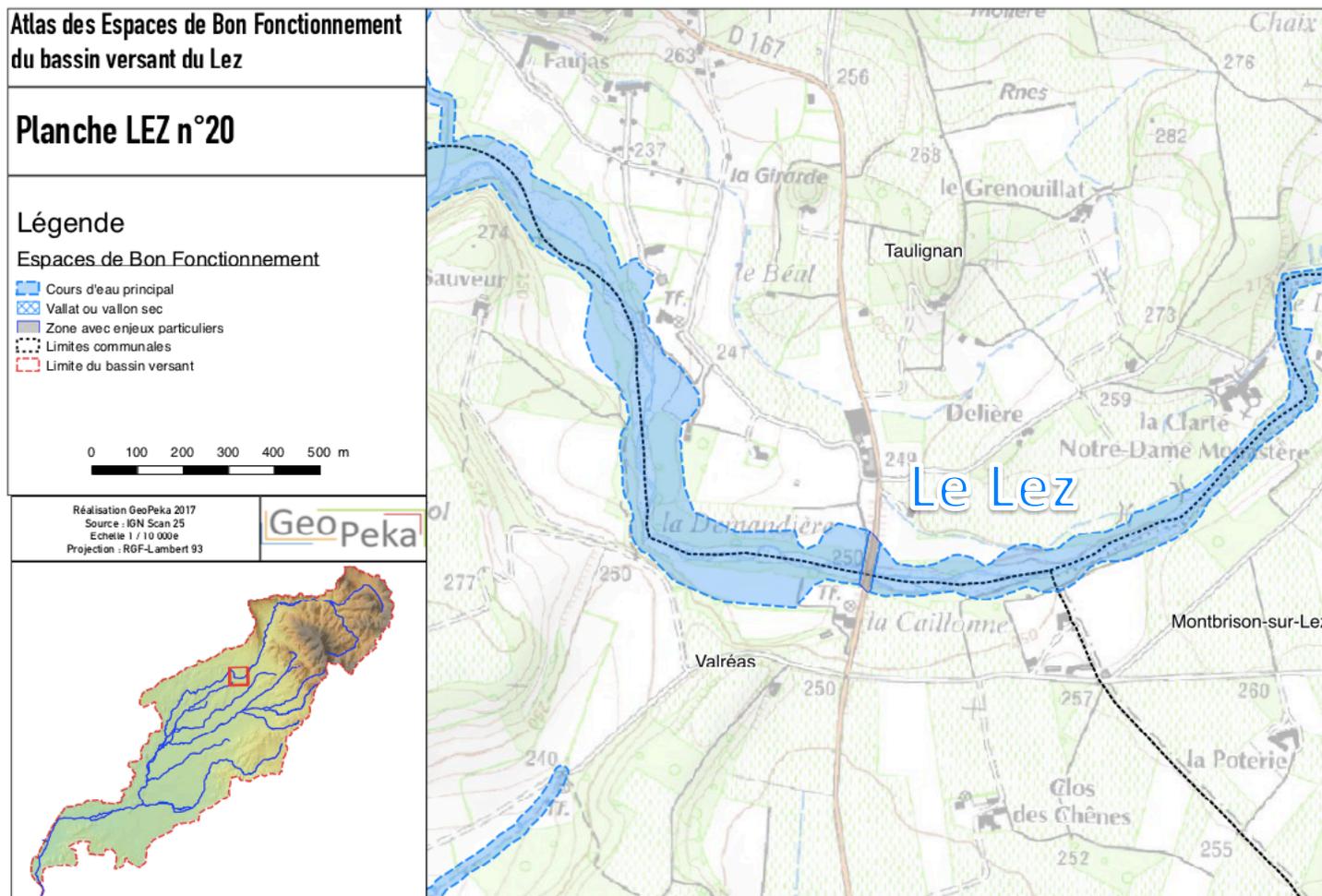


Alignement de platanes dans le bourg





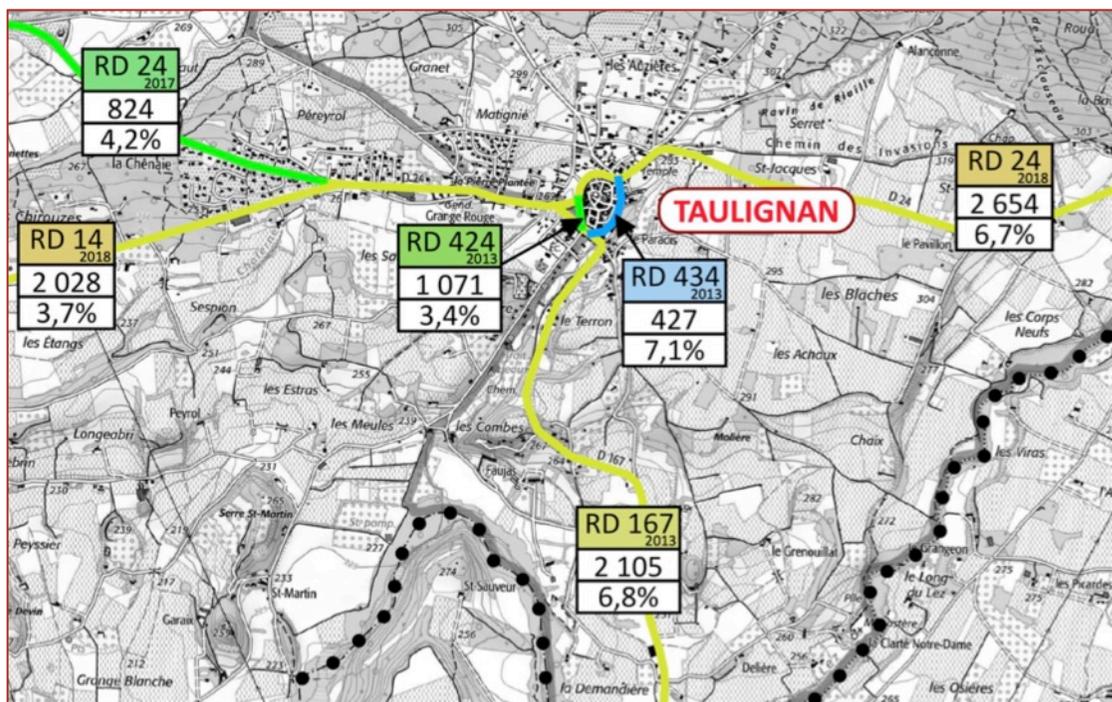
- Atlas des Espaces de Bon Fonctionnement : étendue périphérique à la zone humide, au sein de laquelle se déroulent des processus écologiques qui garantissent la pérennisation de cette dernière.



Trafics

- Comptages réalisés par le département de la Drôme (dernière mise à jour en 2019) :

La RD 24, la RD 14 et la RD 167 sont les routes majoritairement empruntées en direction et sortie du centre-bourg de Taulignan (entre 2 000 et 2 600 véhicules par jour).



Nuisances sonores

- Le territoire communal n'est pas exposé aux nuisances sonores des infrastructures terrestres (carte de bruits stratégiques).

Deux roues non motorisés

- La commune de Taulignan est traversée par **3 itinéraires cyclables** VTT coordonnés par le département de la Drôme.

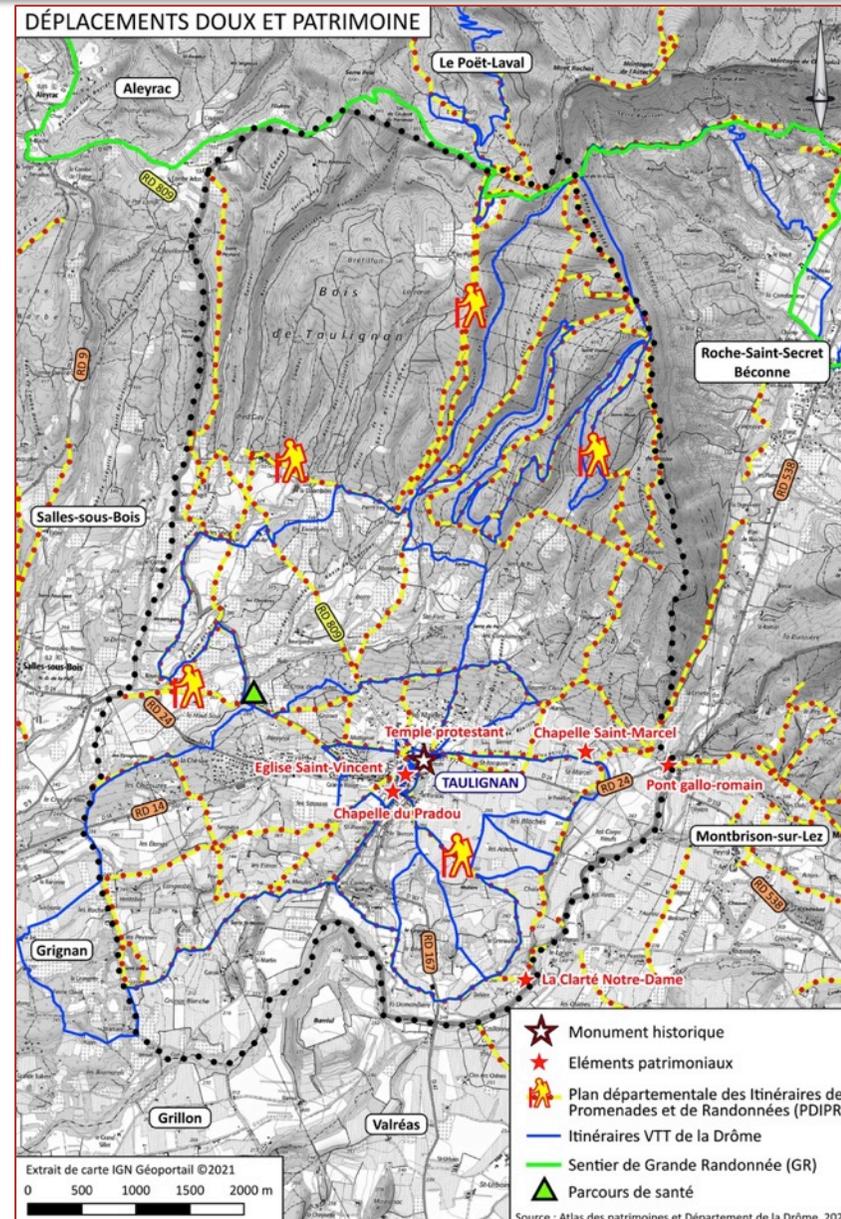
Randonnées

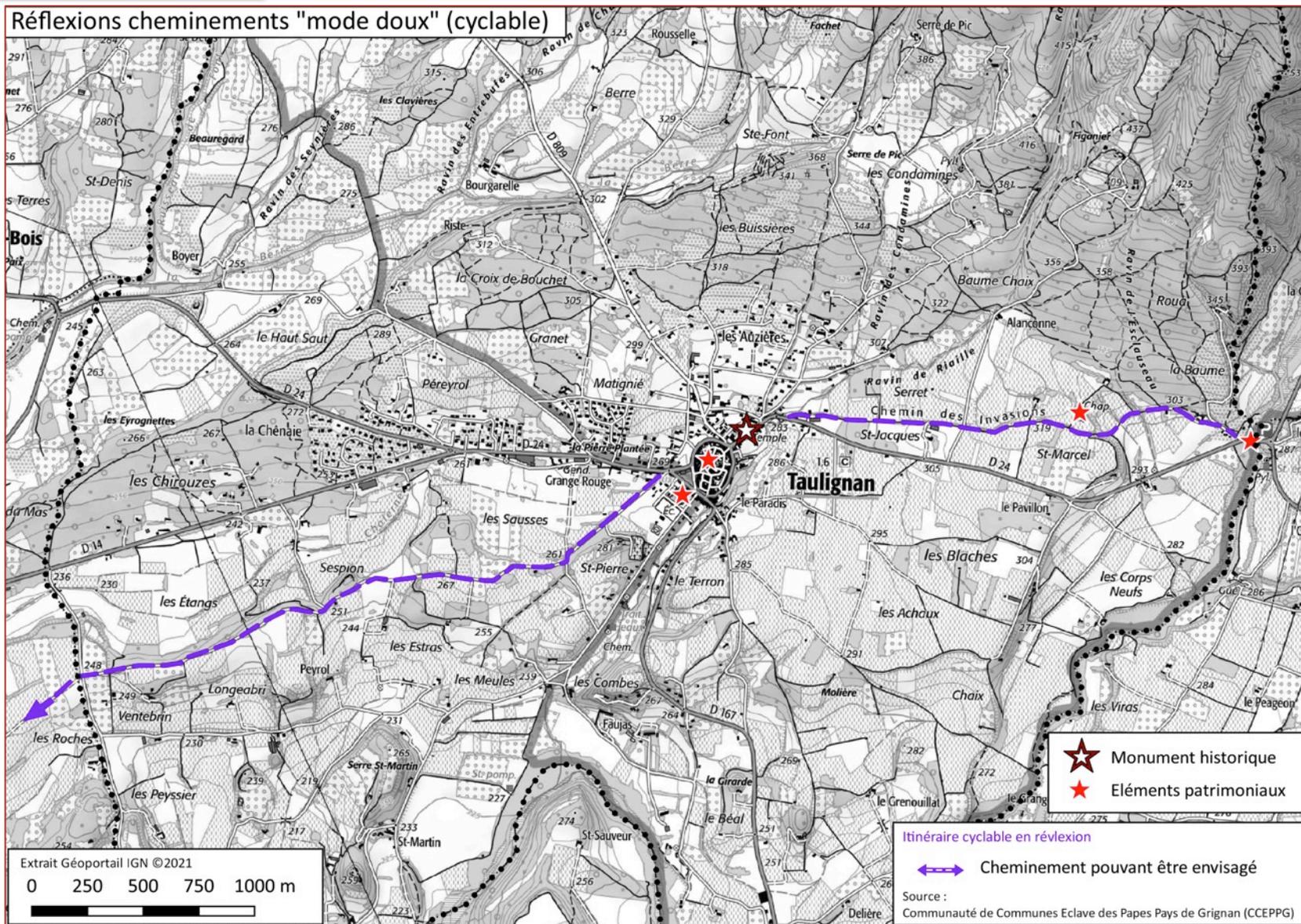
- Présence de plusieurs sentiers inscrits au **Plan départemental des itinéraires de promenades et de randonnées** (PDIPR) de la Drôme.
- Un sentier de **Grande Randonnée** (GRP) – Tour du Pays de Dieulefit au Nord.
- Parcours pédestre communal «au fil du chemin de la soie».
- Parcours de santé établit dans le secteur de Péreyrol.

Loisirs

- Site d'escalade (salle Altigrimp, route de Valréas).
- Baignades dans le Lez : site contrôlé : Lez de la Roche à Montbrison (pont RD 14 / RD 538).

➤ **Enjeu vis-à-vis des rejets éventuels.**



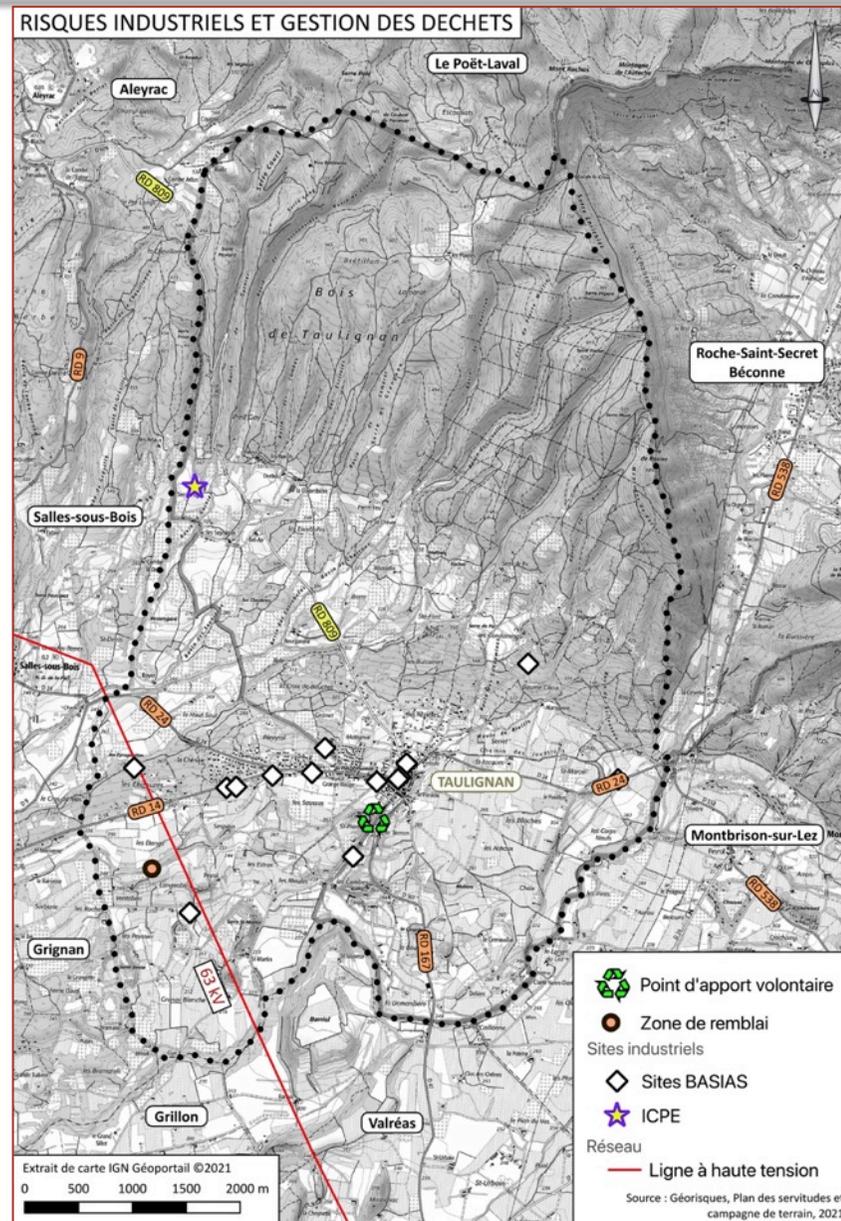


Risques industriels

- 1 site ICPE de régime inconnu et statut Non SEVESO : SARL Michel Claude
- 19 sites BASIAS (Inventaire des sites industriels et activités de services) recensés sur la commune
- Ligne à haute tension 63 kV FUGEROLLE-MONTMARTEL au Sud-Ouest

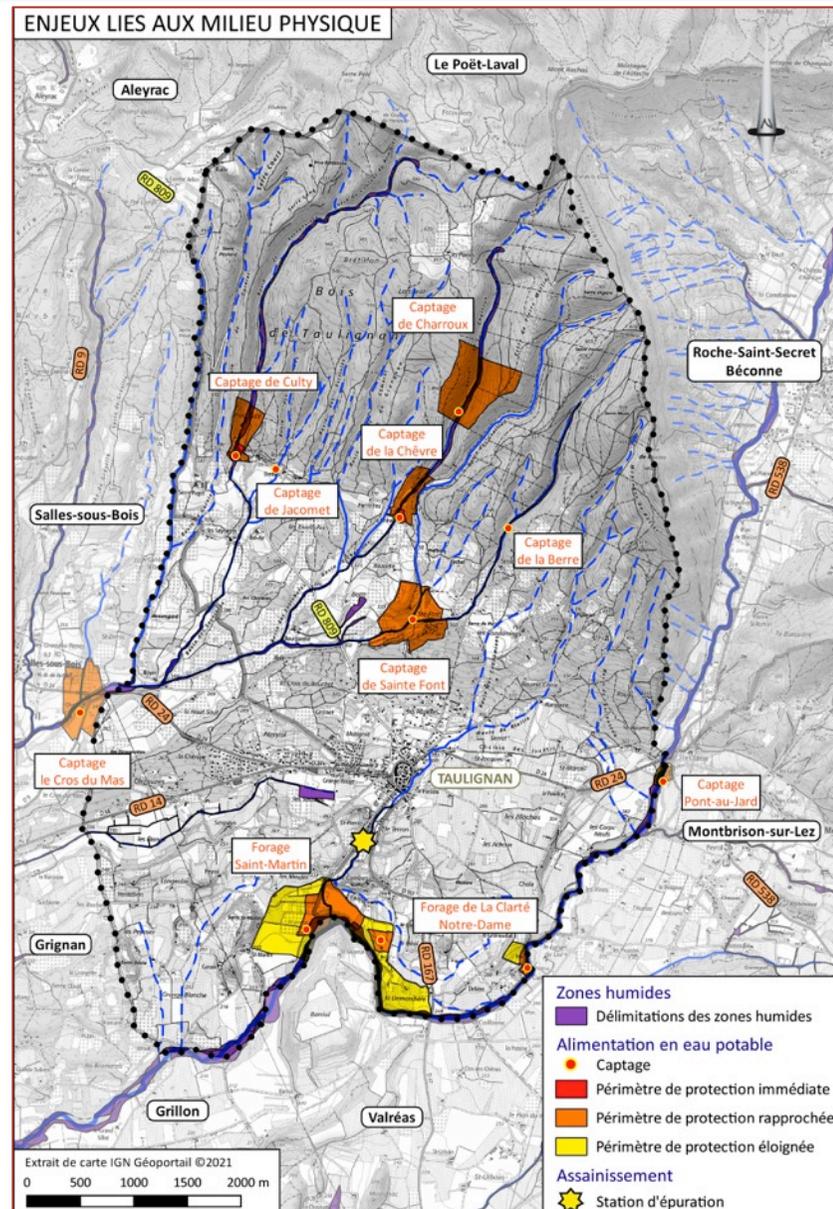
Gestion des déchets

- Assurée par la communauté de communes Enclave des Papes – Pays de Grignan (CCEPPG).
- Point d'apport volontaire situé sur la route de Grillon.
- Déchetteries : Grignan, Valaurie, Valréas.
- **Prochaine mise en œuvre de points de collecte pour les ordures ménagères en remplacement du porte à porte actuel.**





- ✓ L'intégration de la **problématique de l'alimentation en eau potable** sur le territoire
- ✓ La prise en compte des **connaissances des aléas naturels sur le territoire et leur traduction en termes de risques** aux zonages réglementaires au PLU
- ✓ L'**adaptation au changement climatique** du cadre urbain et de l'architecture



- ✓ Limiter la consommation de l'espace par l'urbanisation aux espaces disponibles en veillant à **préserver les limites d'urbanisation** le long des différents axes routiers
- ✓ La poursuite de la **valorisation de la pratique des déplacements doux** sur le territoire que ce soit au sein des fonctionnements quotidiens ou vis-à-vis de la découverte du patrimoine naturel et agricole de la commune.

